

PLATEFORME FSE+

PREMIER ACCES & REMPLISSAGE DE LA CANDIDATURE

Version : 1.6 (juin 2025)



### TABLE DES MATIÈRES

1.	Intr	Introduction d'un projet FSE+ dans le cadre d'un appel à projet3				
2.	Acc	cès à la	a plateforme FSE+	4		
	2.1.	Pren	nier accès : création de votre espace bénéficiaire	.4		
	2.2.	Gest	tion des utilisateurs	.7		
3.	Sais	sie de	la candidature	.9		
	3.1.	Intro	oduction de la candidature	.9		
	3.2.	Les	différentes étapes de la saisie de votre candidature1	.0		
	3.2	.1.	Étape préliminaire1	0		
	3.2	.2.	Étape 1 – Décrivez votre projet1	.3		
	3.2	.3.	Étape 2 – Détaillez le budget de votre projet2	2		
	3.2	.4.	Étape 3 – Détaillez la mise en œuvre	5		
	3.2	.5.	Étape 4 – Déposez votre projet4	0		
4.	Anr	nexe -	Modèle de la fiche de candidature4	.3		







#### 1. Introduction d'un projet FSE+ dans le cadre d'un appel à projet

L'introduction d'un projet FSE+ se fait sur base d'une fiche de candidature qui doit être complétée sur la plateforme de gestion informatique sécurisée du FSE+ (ci-après la plateforme FSE+). Un dépôt papier n'est pas possible. À titre indicatif, les informations principales collectées à travers le formulaire de candidature sont retranscrites en annexe.

Cette plateforme est gérée par l'Autorité de gestion FSE+ (ci-après « AG »). Elle dispose d'un espace back-office accessible notamment par les membres de l'AG pour assurer la gestion, le suivi et le contrôle des programmes FSE+ et de leurs projets. Elle dispose également d'un volet front-office qui est votre espace bénéficiaire.

Afin de recevoir un accès à la plateforme FSE+, il faut suivre la démarche décrite dans le chapitre « 2.1. Premier accès – création de votre espace bénéficiaire ».

Le chapitre « 2.2. Gestion des utilisateurs » décrit comment vous pouvez ajouter des nouveaux utilisateurs internes à votre organisme qui seront appelés à utiliser également la plateforme.

La procédure de saisie de la fiche de candidature en elle-même est décrite en détail dans le chapitre 3.







### 2. Accès à la plateforme FSE+

### 2.1. Premier accès : création de votre espace bénéficiaire

Afin de pouvoir utiliser la plateforme, il est nécessaire d'accéder à l'adresse suivante dans un navigateur internet (Chrome ou Firefox) :

#### https://fseplus.services-publics.lu

L'utilisateur doit s'authentifier afin de pouvoir utiliser les outils de la plateforme. Pour cela, il doit disposer d'un certificat LuxTrust (Smartcard, Token, Signing Stick, ...).

NUNT DUCH DE LUISAMOURE	
Connexion à un service en ligne de l'Etat luxembourgeois	
	FR EN DE
Pour accéder au service en ligne Fseplus, vous devez sélectionner un mode d'authentification.	
SÉLECTIONNEZ UN MODE D'AUTHENTIFICATION	
LOATROST	
Cantor	
Connexion au moyen d'un produit LuxTrust (token, carte, singlegraticit) Connexion au moyen d'un appareil mobile et de l'application GouviD Connexion au moyen d'un appareil mobile et de l'application GouviD	

Par la suite, il faut que l'utilisateur choisisse son dispositif LuxTrust :









Le système demandera une confirmation pour s'assurer qu'il s'agit bien de la création d'un nouvel espace bénéficiaire et non de rejoindre un bénéficiaire existant. Pour créer un nouvel espace, il faut cliquer sur le bouton « Poursuivre ».

Vous vous apprêtez à créer un nouvel espace bénéficiaire. Si vous souhaitiez rejoindre l'espace d'un bénéficiaire existant, veuillez contacter l'autorité de gestion au 247 86187 ou par email à <u>secretariat fse@mt etat l</u> Dans le cas contraire, cliquez sur le bouton « Poursuivre ».
Poursuivre ou Annuler

Si l'utilisateur ne possède pas encore de compte, le portail d'authentification eAccess le guidera dans les étapes qui lui permettront d'obtenir un compte sur la plateforme.

V GAVE POLITI DE EXERNO.MS	luxembourg.lu guichet.lu gouvernement.lu Autres sites
<b>EACCESS </b> O Connexion à un service en ligne de	e l'Etat luxembourgeois
	FR EN DE
Enregistrement	
* : champs obligatoires.	
Vous avez fourni un certificat électronique valide, mais vous n'avez pas accès à cette ap Veuillez renseigner les champs ci-dessous pour vous enregistrer.	olication.
Votre prénom *	PIERRE
Votre nom *	WEBER
Vutre adresse e-mail *	pierre.weber@mail.lu
Votre numéro d'identification (Matricule Lux.) * <u>Mention Légale</u>	
	< Annuler S'enregistrer

Une fois le compte créé, lors de la première connexion à la plateforme, le système demandera à l'utilisateur de renseigner les informations de son entité ainsi que des informations sur le représentant pouvant engager légalement l'entité par sa signature.

Cofinancé par l'Union européenne	Li Conversional de la Contactoure FSE+
	Votre compte est en cours de validation par l'Autorité de gestion. Merci de compléter les informations liées à votre entreprise.
	Informations sur le bénéficiaire
	Nom du beneficiaire * ABC Entreprise
	Statut * Association sans but lucratif
	Numéro * Adresse * 20 rue des Puits
	Complément d'adresse
	Code Postal * L-1234
	Ville Luxembourg
	Pays Cuxembourg

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







Il faut compléter le formulaire et cliquer sur « Enregistrer » en bas de la page pour soumettre la demande d'accès à l'Autorité de gestion. Après vérification des données, l'utilisateur recevra un email l'informant de la mise à disposition opérationnelle de son espace FSE+.



Attention : le premier compte (c'est-à-dire le compte principal) doit être créé par un représentant légal de la société et validé par cette même personne.

### Exemple d'email reçu après activation de votre espace





Ce mail est envoyé à l'adresse qui a été renseignée lors de la création de votre compte.

Si vous ne recevez pas ce courriel, veuillez vérifier votre dossier de courrier indésirable.

Votre espace bénéficiaire est maintenant créé et opérationnel. Vous pouvez y accéder via le lien :

https://fseplus.services-publics.lu







### 2.2. Gestion des utilisateurs

Dans le menu horizontal du haut, vous trouvez à droite la fonctionnalité « Paramètres » (icône 🎝). Dans celle-ci, vous avez une commande « Gestion des utilisateurs ». En cliquant dessus, vous accédez au menu vous permettant de gérer les utilisateurs internes à votre organisme qui seront appelés à utiliser la plateforme pour la gestion de votre/vos projet(s) FSE+.

Cofinancé par I'Union européenne Suite et suitare de récense suite et suitare	FS	E+	Tableau de bord	Mes proj	jets Biblioth	ièque P a transmission		
Contrôles - Période contradictoire	Contrôles - Période contradictoire							
Aucun de vos projets n'a de contrôle en cours de période contradictoire								
Situation de la consommation budgétaire								
P0 : Programme FSE+ 2021-2027	~	Fonds : Fonds pour une transition juste		~	Projets :	~		

En cliquant sur « Ajouter un utilisateur », la fenêtre suivante s'affiche et vous pouvez créer les différents utilisateurs.

Cofinancé par l'Union européenne	U GOVERNAME under Gewannen einer Auflichen affennen under auflichen	Tableau de bord	Mes projets	Bibliothèque	¥ [	\$ MD
	Création d'un utilisateur					
	M./Ama *			~		
	Prénom *					
	Nom *					
	Photo BrowseNo file selected.					
	Email *					
	Téléphone *					
	Login *					
	Mot de passe *					
	Confirmation du Mot de Passe *					
	Niveau administrateur     Niveau software administrateur     Niveau software administrateur					
	Projets					
		Enregi	strer ou <u>Ann</u>	uler		

Quatre profils d'utilisateurs sont possibles :

- Niveau **administrateur** : il s'agit du niveau qu'on affecte automatiquement au compte principal du bénéficiaire. Ce niveau permet de tout faire :
  - modifier les infos de l'organisation ;
  - créer d'autres comptes ;
  - créer, modifier, valider des candidatures, des demandes de remboursement, des rapports d'activités et statistiques semestrielles.

L'administrateur peut ajouter d'autres administrateurs, il n'y a pas de limite.

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







- Niveau responsable : il s'agit d'un niveau permettant à l'utilisateur "responsable" de :
  - créer des candidatures
  - valider des candidatures, valider des demandes de remboursement, valider des rapports et statistiques. Il peut également saisir des données.

Quand le **niveau administrateur** crée une personne en **niveau responsable**, il doit indiquer sur quels projets cette personne a le droit de travailler. Les autres projets ne seront pas accessibles. **Il faut donc avoir créé au moins un projet au préalable.** 

- Niveau **opérateur** : il s'agit d'un niveau de "saisie". Une personne opératrice peut faire de la saisie, mais ne peut pas valider. De la même façon que pour les responsables, les opérateurs sont rattachés à des projets bien déterminés (il faut donc avoir créé au moins un projet au préalable).
- Niveau **lecteur** : il s'agit d'un niveau permettant une simple lecture des informations sans pour autant pouvoir les modifier ni les valider. Certaines données personnelles (notamment en lien avec les participants) ne sont pas visibles pour ce type d'utilisateur.



Après la création d'un utilisateur, un courriel – invitant la personne à accéder l'espace FSE+ - lui sera envoyé à l'adresse email que vous avez renseignée auparavant. Si la personne ne reçoit pas ce courriel, elle doit vérifier sa boîte de courrier indésirable.

Exemple d'email envoyé après rajout d'un utilisateur à votre espace

FSE+ - Information
Bonjour,
L'organisme <b>en la contraction</b> a ouvert son espace FSE+ vous permettant d'accéder à cette application.
Important : si vous ne possédez pas déjà un compte sur cette plateforme, veuillez renseigner dans les étapes de création de votre compte l'adresse email à laquelle vous avez reçu ce message.
Veuillez cliquer sur le lien suivant pour accéder à votre espace bénéficiaire : <u>https://fseplus.services-publics.lu/</u> .
Bien cordialement, L'équipe FSE+
Cet email a été généré de manière automatique. Si vous n'êtes pas concerné par son contenu, merci de l'ignorer et d'informer l'organisme de l'erreur. Merci de ne pas répondre à cet e-mail, tous les messages envoyés à cette adresse seront ignorés.



Si le nouvel utilisateur ne possède pas déjà un compte sur la plateforme FSE+, celui-ci doit impérativement renseigner durant les étapes de création de son compte l'adresse email à laquelle il a reçu le message d'accès.

A défaut de renseigner cette adresse email, le système ne pourra pas établir la connexion avec l'espace FSE+







### 3. Saisie de la candidature

#### 3.1. Introduction de la candidature

L'objectif de la fiche de candidature est de décrire votre projet de façon à ce que les autorités qui sont appelées à le financer puissent se rendre compte de sa portée notamment en termes de politique d'emploi et des objectifs poursuivis par le programme FSE+ (un modèle à titre illustratif est joint en annexe).

La fiche de candidature doit donc :

- décrire votre projet en faisant ressortir son utilité et son impact ;
- montrer que les moyens à mettre en œuvre sont adéquats par rapport aux résultats escomptés.

En pratique, la candidature se fait en 2 étapes :

- la saisie d'une candidature se fait en mode « brouillon ». La candidature est à ce stade modifiable à toute étape et ceci jusqu'à l'étape de validation. Les versions « brouillon » ne sont pas transmises à l'AG.
- la validation de la candidature : la candidature est alors officiellement transmise à l'Autorité de gestion FSE et dès lors, il n'est plus possible d'y apporter des modifications.

L'accès à la saisie de votre candidature (automatiquement en version « brouillon » jusqu'à validation), se fait via le menu horizontal du haut sous le point « Mes projets ». Dans l'écran central apparaît alors la liste de vos projets et vous avez deux possibilités :

- créer une nouvelle candidature : pour cela, il faut cliquer sur « Créer une candidature » ;
- accéder à un brouillon déjà existant pour y apporter des modifications (il faut cliquer par la suite sur le bouton « reprendre la candidature »).

- {	2	Cofinanc I'Union e	é par uropéenne 🤌 Le COUVERNEMENT Du GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Massière du Tranal, de l'Imploi et de l'Économie sociale et voldaire	+	Tableau de bord M	es projets Bibliothèq	ue 🎽	▦	\$	MD
Pr	oje	ts								
	Mots-clefs :						Filtrer	ou [	Réinitiali	<u>ser</u>
+	Crée	er une candi	dature							
	N°	Stade	Nom du projet	Responsable	Budget total	Budget total FSE	Actions			
•		Brouillon	Skills 4 jobseekers	N/A	223 000,00 €	-	1	•	ŧ	*
© Ca	© Copyright MTEESS & Fonds social européen									







#### 3.2. Les différentes étapes de la saisie de votre candidature

La saisie se fait en plusieurs étapes et les chapitres suivants vous donnent plus de détails sur les données à renseigner.





A multiples endroits de la candidature vous trouverez des info-bulles (icône 👔 ).

En cliquant dessus, un texte explicatif se déploiera en lien avec le champ de la candidature sélectionnée.

#### 3.2.1. Étape préliminaire

### CRÉATION D'UNE CANDIDATURE

Le menu horizontal « Mes projets », vous permet de créer une nouvelle candidature en appuyant sur le bouton. + <u>Créer une candidature</u>

	Cofinancé par l'Union européenne Sour et ladaire	Tableau de bord	Mes projets	Bibliothèque	$\geq$		¢ MD	)
	Projets							
	Mots-clefs :			(	Filtrer	ou <u>R</u> é	initialiser	
	+ Créer une candidature							
	Vous n'avez aucun projet pour le moment.							







CRÉATION DU NOM DU PROJET, SÉLECTION DE LA PÉRIODE D'APPEL ET DU CONTACT RESPONSABLE

UCRAND-DOUCH OF LUXAND I'Union européenne	INTE FSE+	Tableau de bord M
Mes projets		
	Votre projet	
	Nom du projet *	
	40 caractères maximum, choisissez un nom explicite, qui pourra être utilisé dans des communications (ex : site internet, articles	de presse,)
	Propriétés supplémentaires	
	Periode d'appel - Période d'appel	~
	Contact responsable technique	
	Le contact responsable technique du projet sera en relation directe avec l'Autorité de gestion du FSE+ pour les aspects t celui-ci.	techniques de
	CR RM VW + Vousmerre Roger M. Victoria W. Nouveau contact	

Nom du projet	Selon votre choix, 40 caractères maximum, choisissez un nom explicite, qui pourra être utilisé dans des communications (ex : site internet, articles de presse,).
Période d'appel	Veuillez sélectionner la période d'appel relative à votre projet. Il est possible qu'il existe dans le cadre d'un même appel plusieurs périodes sélectionnables
Contact responsable technique	Il s'agit de la personne qui sera en relation directe avec l'Autorité de gestion du FSE+ pour les aspects techniques de celui-ci. La plateforme vous propose d'utiliser soit : - la personne qui est en train d'encoder le projet (« vous-même »), - une autre personne déjà encodée - de créer un nouveau contact.







### CONFIRMATION DES INFORMATIONS PRÉ-REMPLIES

' l'Union européenne	Monther da Travia, de l'Engele et de l'Elemente sociale et Soldare	
1es projets		
	Confirmez vos informations	
	Cette étape vous permet de vérifier que les informations connues de votre entité sont toujours d'actualité. Veuillez procéder à la rectification des données qui seraient incorrectes.	
	Nom du binificiaire * ABC Entreprise	
	Statut * Association sans but lucratif	~
	Adresse * rue des Puits	
	Code Postal * Ville * 1234 Beauville	
	Adresse email de contact de votre organisme * contact@ABC-entreprise.lu	
	Ex : contact@mon-organisation lu	
	Numéro de téléphone * +352 26 26 1111	

Informations sur le	Nom de l'entité, statut, adresse,
beneticiaire	→ ces informations sont déjà en partie préremplies mais peuvent être modifiées ou rectifiées

Une fois que vous avez validé vos informations, vous allez accéder au menu qui vous permettra de remplir les informations relatives à votre projet. Les différents sous-menus peuvent être accédés individuellement par le biais du bouton « Accéder » à droite.









3.2.2. Étape 1 – Décrivez votre projet

### ETAPE 1.1 – DÉCRIVEZ VOTRE PROJET – LE PROJET

Détaillez votre projet Projet : Skills 4 jobseekers     • > 1.0taillez votre projet > 1.1.te projet     1. Décrivez votre projet						
Bascider sur un aufre volet <ol> <li>Décrivez votre projet</li> </ol>	1.1. Le projet	Votre projet				
1.1. Le projet         1.2. Durée et objectif apécifique         1.3. Caractéristiques du projet         1.4. Informations complémentaires         1.5. Respect des principes horizontaux		Ison gupget * Solar 4 jupget * 40 caractères maximum, chosisses un nom explote, qui pours être utilisé dans des communication Représentant légal pouvant par sa signature engager l'organisme bénéficiaire Civilité * Mine Mine Mine Mine Aucune des deux Primo Mine Mine Pour le projet Pristion durphentant * Président Informations bancaires pour le projet Mineel Dupond Institut bancaire Italiant Luizaotiono1224567891	e (ex: site internet, articles de pr Nom du représentant * Dupond	resse,)		

Nom du projet et représentant légal	Ces informations sont repris automatiquement par la plateforme, mais peuvent être modifiées ou rectifiées.
Informations bancaires pour le projet	<ul> <li>Il s'agit du compte à utiliser pour les paiements du FSE+. Vous pouvez soit :</li> <li>utiliser les informations bancaires enregistrées de votre organisme ;</li> <li>proposer un autre compte dédié à ce projet en décochant la case « Utiliser les informations bancaires de votre organisme ».</li> </ul>







### ETAPE 1.2 – DÉCRIVEZ VOTRE PROJET – DURÉE ET OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Cofinancé par l'Union européenne	Name Thad a figure to the second seco	Tableau de bord
1. Détaillez votre projet Projet : Skills 4 jobseekers ♠ > 1. Ditaillez votre projet > 1.2. Duré et ebjecti ↓ 1. Décrivez votre pro	spécifique jet	
	1.2. Durée et objectif spécifique         Période de réalisation         Da*         01/01/2023         Raison du dépassement *         Mesure du programme opérationnel ●         AP1 - Emploi et compétences         01.1 - Accés à feraçõe à factivation pour tous [£504.1] ●	•
	1.2 - Apprentissage tout au long de la vie et transitions professionnelles [ES04.7]         AP2 - Education de systemes déducation et de formation [ES04.5]         2.1 - Andinician des systemes déducation et de formation [ES04.5]         2.2 - Systèmes déducation et de formation qualitatifs et inclusifs [ES04.6]         AP3 - Enclusion active et employabilité [ES04.8]         AP4 - Promotion de l'Economie sociale et solidaire et de l'innovation sociale         4.1 - Indication ceitve et employabilité [ES04.8]         AP4 - Promotion de l'Economie sociale et solidaire et de l'innovation sociale         4.1 - Indicature active et employabilité [ES04.8]         AP5 - Forde gour une transition juste         5.1 - Fonds pour une transition juste         5.1 - Fonds pour une transition juste         5.1 - Fonds pour une transition juste	
	< Étaps précédente	r ou <u>Annuler</u>

Période de réalisation	Il s'agit de la date de début et de fin du projet.
	Comme tout le système fonctionne sur une base semestrielle, le début est en principe le 1 <sup>er</sup> janvier ou le 1 <sup>er</sup> juillet et la fin doit se situer en principe au 30 juin ou au 31 décembre.
	Certains appels prévoient la possibilité d'opter pour une rétroactivité de la durée de réalisation de votre projet. Ceci permet de prendre en considération une partie des frais déjà encourus. Toutefois, cette option impose l'organisation, la documentation (piste d'audit) et le suivi du projet selon les conditions applicables par le FSE+, et ce, avant sa sélection potentielle.
Raison du dépassement	Dans le cadre de certains appels, la durée des projets peut être portée de manière exceptionnelle à 30 mois.
	Si le projet a une durée supérieure à 2 ans, il faut expliquer la raison de ce dépassement.
Mesure du programme	Les interventions du FSE sont mises en œuvre à travers différentes mesures/objectifs spécifiques répondant aux défis du marché de l'emploi luxembourgeois et de ses particularités socio-économiques.
	Vous ne pouvez choisir qu'une mesure parmi celles proposées dans le cadre de l'appel à projets.









Pour tout projet concernant les demandeurs d'emploi (notamment sous les mesures 1.1. Accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous et 4.1. ESS et innovation sociale du programme FSE+), il est conseillé de prendre contact au préalable avec les services de l'ADEM afin de bien définir et qualifier le public cible et les objectifs poursuivis.

Les actions sous la mesure 2.2. Systèmes d'éducation et de formation qualitatifs et inclusifs devront répondre aux objectifs de la politique gouvernementale en termes de soutien pour la Garantie pour l'enfance pour les enfants vulnérables et permettre un renforcement des dispositifs déjà en place. Ainsi, pour assurer une mise en œuvre cohérente, les actions potentielles doivent être élaborées en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

### ETAPE 1.3 – DÉCRIVEZ VOTRE PROJET – CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

### PUBLIC CIBLE

-* Basculer sur un autre volet 1. Décrivez votre projet	1.3. Caractéristiques du projet
1.1. Le projet	Nombre prévu de participants *
1.2. Durée et objectif spécifique	Izo Itterrien : Les essenne entricient à de lu orbitités ne doit être enerchalisée n. Lue selle fois
1.3. Caractéristiques du projet	
Public cible	Decrivez le public cible de votre projet et sa décomposition éventuelle * 0
Motivations du projet	◆ → Formats B I U E 王 国 国 国 国 王 汪
Objectifs du projet	Notre projet s'adresse à des demandeurs d'emploi (DE) de tout secteur d'au moins 30 ans. Nous recruterons primairement des DE de longue durée, mais prévoyons d'accepter aussi quelque 40 DE enregistrés à <u>IADEM</u> depuis mo de 12 mois.
Mise en œuvre (activités du projet)	
1.4. Informations complémentaires	
1.5. Respect des principes horizontaux	
	P 38 MOTS PROPULSÉ PAR TINYM
	200 mots maximum. Exemple de décomposition : il est estimé que sur 50 participants, il y aura 30 chômeurs longue durée et 20 chômeurs ayant récemment perdu leur emploi
	Catégorie de participants la plus représentée *
	Demandeurs d'emploi > 30 ans
	Indicateur de résultats du cadre de performance 👔
	Participants en emploi, y compris les indépendants, six mois après leur participation (sont considérés ici uniquement ceux inscrits au chômage ou inactifs au débu
	leur participation) *
	50.00
	Indicateur de réalisation du cadre de performance 💿
	Personnes inscrites au chômage, y compris les chômeurs de longue durée et les inactifs *

Nombre prévu de participants	Le nombre de personnes que votre projet prévoit d'encadrer. Attention : une personne participant à deux activités ne doit être comptabilisée qu'une seule fois.
Décrivez le public cible de	Il s'agit de la population à laquelle votre projet s'adresse, il est important de
votre projet et sa	bien la délimiter et d'éviter une approche trop générale. Il convient de décrire
décomposition éventuelle	brièvement le public cible visé par le projet, sa décomposition éventuelle et ses

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







	caractéristiques principales.
Catégorie de participants la plus représentée	Chaque mesure/objectif spécifique s'adresse en principe à un ou plusieurs public-cibles dédiés. En fonction de la mesure sélectionnée, la plateforme proposera différents choix pour les public-cibles.
Indicateur de réalisation du cadre de performance	La performance du programme opérationnel est mesurée au moyen d'indicateurs de réalisation et de résultats liés aux mesures/objectifs spécifiques qui le composent.
Indicateur de résultats du cadre de performance	Il faut renseigner les valeurs prévisionnelles pour les indicateurs associés à l'objectif spécifique/la mesure retenu(e) à l'étape précédente.

### MOTIVATIONS DU PROJET

1.2. Durée et objectif spécifique	Motivations du projet
3. Caractéristiques du projet	Quel est le problème qui motive la création de ce projet ? * 💿
blic cible	今 ♂ Formats B I U 臣 臣 王 国 团 团 臣 註 註
Motivations du projet Motivations a projet Objectifs du projet Mise en œuvre (activités du projet) 1.4. Informations complémentaires 1.5. Respect des principes horizontaux	Les DE de longue durée sont parmi les plus éloignés du marché de l'emploi et le support qui leur est octroyé ne semble pas suffire pour leur permettre de réintégrer la vie professionnelle active. Beaucoup de facteurs doivent être réunis pour résoudre en quelque sorte la problématique de l'employabilité. - Avoir un projet professionnel qui tient la route - Avoir un dossier de candidature convenable - Savoir comment chercher du travail - Se préparer aux entretiens comme il faut - Savoir synthétiser son parcours de manière vendeur - Avoir la motivation et les outils nécessaires pour se donner toutes les chances - Se rendre compte de ses limitations mais aussi de ses compétences  Ce ne sont que quelques facteurs qui peuvent s'avérer forts bloquants au succès, s'ils ne sont pas adressés comme il faut. Un DE de longue durée a nécessairement besoin d'un encadrement particulier pour travailler ces problématiques, sinon la personne ne serait pas dans la situation dans laquelle elle est. Il en est de même avec des DE de courte durée, il est crucial pour la majorité des personnes de retrouver rapidement du travail, au risque de voir s'évaporer motivation et confiance en soi, si la période se prolonge. Même avec un parcours solide, une personne n'est pas nécessairement équipée avec les connaissances et compétences nécessaires pour retrouver aujourd'hui du travail facilement.

Quel est le problème qui motive la création de ce proiet	Ce champ vous permet de répondre au "pourquoi" du projet ? Décrivez le problème à l'origine de votre initiative et documentez les faits qui l'illustrent.
	A cette étape, il vous est loisible de décrire pourquoi votre organisme est concerné par cette problématique (votre vocation/activité) et en quoi vous êtes prédisposé à répondre à ce défi (expériences, connaissances du terrain,).







### **OBJECTIFS DU PROJET**

Cette section permet de rédiger les objectifs du projet (les résultats à atteindre, les effets à produire). Un objectif doit être "SMART" :

- Spécifique : l'énoncé doit aboutir à un but unique ;
- Mesurable : l'objectif doit pouvoir être quantifié ou qualifié, ceci implique de définir une valeur cible à atteindre ;
- Atteignable : l'objectif doit être suffisamment ambitieux pour qu'il soit motivant ;
- Réaliste : l'objectif doit définir un seuil atteignable selon vos ressources (temps, humains, budget, ...);
- Temporel : l'objectif doit être mesurable à différents moments du projet afin d'évaluer son avancement.

-"Basculer sur un autre volet 1. Décrivez votre projet	Nouvel objectif		
1.1. Le projet	Détail de l'objectif		
1.2. Durée et objectif spécifique	Description de l'objectif *		
1.3. Caractéristiques du projet			
Public cible			
Motivations du projet			1.
Objectifs du projet	100 mots maximum		
Mise en œuvre (activités du projet)	Indicateur de résultat associé à l'objectif		
1.4. Informations complémentaires	Libellé de l'indicateur *		
1.5. Respect des principes horizontaux	Volume eikle F		
	0,00	Unité de mesure *	
		Ex : participants, %, certificats	
	Décrivez ci-après la méthode de vérification de la	valeur atteinte *	
			4
	100 mots maximum		
			Ajouter ou <u>Annuler</u>
	<u>Ajouter un nouvel objectif</u>		

#### Exemple :

sculer sur un autre volet Décrivez votre projet	500 mots maximum Objectifs du projet o	
1. Le projet	Édition de l'objectif	
2. Duree et objecut specifique		
3. Caractéristiques du projet	Détail de l'objectif	
Public cible	Description de l'objectif *	
Motivations du projet	Octroyer un soutien individualisé à 120 DE afin de les aider à augmenter leur employabilité	
Objectifs du projet		
Mise en œuvre (activités du projet)		11.
<ol> <li>Informations complémentaires</li> </ol>	100 mots maximum	
5. Respect des principes horizontaux	Indicateur de résultat associé à l'objectif	
	Lbelé de l'indicateur * Augmentation d'employabilité	
	Valeur cible * Unité de mesure *	
	120,00 participants	
	Ex: participants, %, certificats	
	Déprine ci après la métrode de vérification de la valeur attiente * Nombre de participants individuels qui auront suivi les différentes activités proposées dans le cadre de l'objectif.	
	100 mots maximum	
	Modifier ou	Annuler







Détail de l'objectif						
Description de l'objectif	Le résultat que vous souhaitez atteindre à l'issue du projet.					
Indicateur de résultat associé à l'objectif avec un libellé, une valeur cible, une unité de mesure et une méthode de vérification de la valeur atteinte	L'objectif doit être accompagné d'un indicateur de résultat qui permet d'en mesurer l'atteinte ainsi que d'une méthode de vérification des valeurs effectivement réalisées. L'indicateur associé rend la réussite du projet tangible.					



ľ.	Le projet peut comporter plusieurs objectifs.
	Le bouton 🕒 Ajouter un nouvel objectif permet d'en créer un nouveau.

### MISE EN ŒUVRE (ACTIVITÉS DU PROJET)

Cette section permet de décliner les différentes activités que vous souhaitez mettre en œuvre pour accomplir les objectifs que vous vous êtes fixés. Les activités représentent les actions concrètes que vous souhaitez mener pendant la durée du projet.

Le détail opérationnel des activités devra être fourni dans le volet 3 du dossier.

	- Basculer sur un autre volet 1. Décrivez votre projet	Nouvelle activité								
	1.1. Le projet	Détail de l'activité								
	1.2. Durée et objectif spécifique	Nom de l'activité *	Nom de l'activité *							
, i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	1.3. Caractéristiques du projet	Ex. : Formation linguistiqu	e, formation d'informatique	, préparation aux entretiens d'emb	bauche					
	Public cible Motivations du projet Objectifs du projet Mise en œuvre (activités du projet) 1.4. Informations complémentaires 1.5. Respect des principes horizontaux	Description de l'activité * 300 mots maximum Indicateur de réalisa	ion associé à l'activité				<u>li</u> t.			
		Libellé de l'indicateur *								
		Valeur cible * 0,00		Unité de mesure *						
				Ex.: séances, participants, %, coa	achings					
						Ajouter	ou <u>Annuler</u>			
		Ajouter une nouvelle	activité							
		< Étape.précédente			Enregistrer ou	Enregistrer et continuer	ou <u>Annuler</u>			







#### Exemple :

T. Decrivez votre project		
T.T. Le projet	Mise en œuvre (activités du projet) o	
1.2. Durée et objectif spécifique		
1.3. Caractéristiques du projet	#1. Bilan	/ 🗊
Public cible	- Parier un premier binan avec 120 De pour clariner reur situation courante - parcours professionnel - contraintes personnelles/professionnelles	
Motivations du projet	<ul> <li>projet professionnel</li> <li>compétences transversales (comportementales et numériques)</li> </ul>	
Objectifs du projet	🗘 Le bilan de départ (Valeur cible : 120,00 participants)	
Mise en œuvre (activités du projet)		
1.4. Informations complémentaires	#2. Projet professionnel Elaborer un projet professionnel réaliste avec un coach	∕∎
1.5. Respect des principes horizontaux	- basé sur les compétences et l'éducation - basé sur les motivations du DE - basé sur la demande du marché de l'emploi	
	Projet professionnel (Valeur cible : 110,00 participants)	
	#3. Formation collective	
	Parcours de formations comportementales :	-
	- Apprendre à apprendre	
	- Connaissance de Soi - Communication	
	- Gestion du temps	
	- Gestion du stress	
	Ces formations seront proposées à des groupes de 15 personnes à des intervalles réguliers sur les 2 ans du projet - 8 groupes au total	
	Formation collective - Soft Skills (Valeur cible : 8,00 Session de formation collective)	
	Ajouter une nouvelle activite	

	Détail de l'activité
Nom de l'activité	Intitulé court permettant de bien identifier l'activité.
Description de l'activité	Les actions concrètes que vous souhaitez réaliser à travers cette activité (ex. : bilan de compétences, formations, ateliers, coachings, publicité, études de terrain, préparation des cours, réseautage). La description doit permettre à un lecteur non initié de comprendre ce que vous prévoyez d'accomplir. Si vous utilisez des termes techniques spécifiques à votre domaine d'activité, veuillez les expliquer (p. ex. BCP = bilan de compétences professionnelles).
Indicateur de réalisation associé à l'activité avec un libellé, une valeur cible et une unité de mesure	L'objectif doit être accompagné d'un indicateur de réalisation permettant de quantifier la mise en œuvre du projet au fur et à mesure de son avancement.





Le bouton

Ajouter une nouvelle activité

permet d'en créer une nouvelle.

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







### ETAPE 1.4 – DÉCRIVEZ VOTRE PROJET – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Détaillez votre projet		
Projet : Skills 4 jobseekers ♠ > 1. Détailez votre projet > 1.4. Informations comp	Skenottalres	
1. Décrivez votre proje	et	• Télécharger une version brouillon
*Basoder eur et eche volet 1. Décrivez votre projet	1.4. Informations complémentaires Voir organisme et ses capacités à mener à bien le projet *	
1.1. Le projet	★ ← Formats - B I U E E III III III III III III	
1.2. Durée et objectif spécifique	Notre ONG, active depuis plus de 15 ans, réunit 12 salariés et un réseau de 80 bénévoles.	
1.3. Caractéristiques du projet	Avec un budget annuel moyen de 1,2 million d'euros, elle dispose d'une organisation administrative stable et d'une gestion financière maîtrisée. Nous avons conduit abu de 15 projets de lieu super la colidació. Una una colida et la décalemente durable, en mabilicant effectement de patient et est	
1.4. Informations complémentaires	contait pais de 15 projets en nen avec, la sondante, i inclusion sociale et le developpenten, durace, en mounsain, envacement nos partenanes et nos expertises de terrain.	
1.5. Respect des principes horizontaux	Cette expérience nous permet de garantir la bonne mise en œuvre de projets financés, y compris européens.	
	P B2 MOTO PROPALSÉ PAR TINIMOE	
	500 mots maximum	
	Méthode que vous aliez employer pour approcher/joindre les participants finaux * )	
	◆ ↔ Formats- B I U E E II II II II II II	
	Ce projet est organisé en collaboration avec [ADEM], qui sera en charge du recrutement des personnes.	
	P 19 MOTS PROPULSÉ PAR THYMCE	
	SOU mois maximum	
	< <u>Enregistrer</u> ou <u>Enregistrer</u> ou <u>Enregistrer</u> ou <u>Annuler</u>	

Votre organisme et ses capacités à mener à bien le projet	Décrivez brièvement votre organisme : taille, capacité financière, organisation administrative, connaissance métier à travers vos missions passées et actuelles,
Méthode que vous allez employer pour approcher/joindre les participants finaux	Décrivez comment il sera assuré que le projet accueillera les participants prévus. Comment prendront-ils connaissance du projet ? Veuillez prendre en considération que votre stratégie doit être en adéquation avec votre public cible et ses spécificités.
Analyse de risques	Décrivez les principaux éléments qui pourraient potentiellement mettre en danger l'exécution de l'opération et quelles sont les éventuelles pistes de sécurisation envisageables.
Partenaires du projet / Pérennisation	Enumérez les partenariats et coopérations effectifs et éventuels qui sont/seraient prévus avec d'autres structures pour mettre en œuvre l'opération. Dans ce contexte, veuillez préciser les démarches qui ont déjà été entreprises. Décrivez également les perspectives à moyen et long terme du projet, au-delà du cofinancement FSE+.
Communication et visibilité du projet, comment allez-vous assurer la publicité de votre projet et de ses résultats ?	Comment cette partie sera assurée ? Quels sont les actions et événements éventuellement prévus ?
Caractère innovant du projet : quels sont les éléments novateurs du projet, en quoi se distingue-t-il de projets déjà existants ?	Quelles sont les différences de ce projet par rapport à des actions qui existent déjà ? Quels sont les éléments qui le démarquent des autres ?







### ETAPE 1.5 – DÉCRIVEZ VOTRE PROJET – RESPECT DES PRINCIPES HORIZONTAUX

esculer sur un autre volet	1.5. Respect des principes horizontaux
	Décrivez la façon dont votre projet et ses acteurs vont contribuer au respect, à la conformité, et à la promotion des principes horizontaux énumérés ci-dessous.
I. Le projet	Expliquez pour chaque principe les actions éventuelles prévues.
Durée et objectif spécifique	
Caractéristiques du projet	Prévention de toute discrimination fondée sur le sexe. J'origine racialé ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Une attention particulière doit être portée à Convention des Nations Utions relatives aux profits des Personnes Handicapées (KNUDPH) - <u>Accédér au document</u> *
Informations complémentaires	か か Formats B / U E E E 目 目 目 目 目 目 に に
Respect des principes horizontaux	Afin d'éviter une quelconque discrimination, nous partageons régulièrement en interne des fiches informatives sur la thématique de la discrimination, dans le souhait que tous nos collègues alent la thématique en tête et sauront mettre en question une situation, une décision ou un comportement en cas de besoin. Nous prévoyons également de fournir un soutien par rapport aux questions concernant l'accessibilité aux informations, aux locaux etc.
	65 MOTS PROPULSÉ PAR TINNICE
	500 mots maximum
	Prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes et de l'intégration de la dimension du genre *
	♠ ₱ Formats - B I 및 E E E E I I I I E E
	Nous prenons en compte l'égalité entre les hommes et les femmes, l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension du genre. Nous avons prévu d'y porter une attention particulière dans toutes nos communications dans le cadre du projet (communications avec les bénéficiaires finaux, les prestataires, vers l'extérieur)
	54 MOTS PROPULSE PARTINVINCE
	500 mots maximum
	Promotion du développement durable et du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" *
	♠ ↔ Formats- B I U E E E E E E E E E E E
	Un projet en coaching individuel ne nous semble pas causer de préjudice important. Nous faisons des démarches organisationnelles pour digitaliser et alléger les tâches administratives dans le but de recycler les bonnes pratiques identifiées pour de futurs projets.
	38 MOTS PROPULSÉ PAR TIWNICE
	500 mots maximum
	Respect des droits fondamentaux et la conformité avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne - Accéder au document *
	☆

Prévention de toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Une attention particulière doit être portée à la Convention des Nations Unies relatives aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH)	Décrivez la façon dont votre projet et ses acteurs vont contribuer au respect, à la conformité de ce principe.
Prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes et de l'intégration de la dimension du genre	Décrivez la façon dont votre projet et ses acteurs vont contribuer au respect, à la conformité de ce principe.
Promotion du développement durable et du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important"	Décrivez la façon dont votre projet et ses acteurs vont contribuer au respect, à la conformité de ce principe.
Respect des droits fondamentaux et la conformité avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Décrivez la façon dont votre projet et ses acteurs vont contribuer au respect, à la conformité de ce principe.







#### 3.2.3. Étape 2 – Détaillez le budget de votre projet

<ul> <li>2. Otáciallez votre budget</li> <li>Projet: Skills 4 jobseekers</li> <li>• 2. Otáciallez le budget de votre projet</li> <li><b>9. Otáciallez le budget de votre projet</b></li> <li><b>9. Otáciallez le budget de votre projet</b></li> <li><b>9. Dictaillez le budget de votre projet</b></li> <li><b>9. Dictaillez le budget de votre projet</b></li> <li><b>9. Dictailles de votre votre votre de votre votre de votre opération.</b></li> <li><b>10. Institutions</b></li> <li><b>10. Institutions</b></li> <li><b>10. Institutions</b></li> <li><b>11. Institutions</b></li> <li><b>11.</b></li></ul>	Cofinancé par l'Union européenne 🦃 Li COUVERNER d'étaiere à tra- de l'Étaiere au	And the second s
Projet: Skills 4 jobsekers • 2. Okalialer viete audorf > Introduction <b>2.</b> Detailler to ele participants (alaries) • 2. Frais der relation avec les participants (alaries) • 2. Frais der deracatement (honomies des intervenants et derisources humaines et matérielles nécessaires à la relation du popie alisi que leurs coûts respontents. • 1. Instructures • 2. Frais indirects deracatement (honomies des intervenants et deres) • 2. Frais indirects (autres) • 3. Frais indirects (autres) • 4. Frais indirects (autres) • 5. Frais indirects (autres) • 6. Frais indirects (autres) • 6. For especialistic autres autres individuantive, la declaration der de outre outres activities que outres à soute de soute individuantive, la declaration deres des pressures encourses à une relation de projet as fean en principe en ayant necours à des options de coûts simplifiés • Course options de coûts simplifiés • Course options de coûts simplifiés • Aussurer une simplification de du badder et infrieur à 200.000 ( le recours à ce options est obligatore). • Course options est ob	2. Détaillez votre budget	
	Projet : Skills 4 jobseekers	
Introduction         21. Frais en relation avec les participants (tabines)         22. Frais en relation avec les participants (tabines)         23. Frais en relation avec les participants (tabines)         24. Frais en relation avec les participants (tabines)         25. Ariais en relation avec les participants (tabines)         26. Frais en relation avec les participants (tabines)         27. Frais directs d'encodrement (tabines du personnel inferne d'encodrement)         24. Frais directs d'encodrement (honoraires des inferements contens)         25. Arise frais directs         26. Arites frais directs         27. Frais inference des contens)         28. Frais directs (facuatement)         29. Arites frais directs         20. Arites frais directs         27. Frais inference         28. Frais inference         29. Frais inference         20. Arites frais directs         27. Frais inference         28. Frais inference         29. Recites         29. Recites         29. Recites         210. Récatines         211. Contreparties	2. Détaillez le budget et     vitilizander sur un nutre volet     2. Détaillez le budget de votre projet	Introduction Budget detaillé
21. Pails en relation sec les participants (sainers)       Tois aspects sont à considérer lc1:         22. Pails en relation avec les participants (utres)       1. La nature des ressources humaines et matérialies not aspectes sont à considérer lc1:         23. Pails directs d'accadement (sainers du personnel interre d'accadement)       1. La nature des ressources humaines et matérialies not aspectes sont à considérer lc1:         24. Pails directs d'accadement)       1. La nature des ressources humaines et matérialies not aspectes allers à leur réalisation. Les ressources humaines (internes et considérer lc1:         25. Pails directs d'accadement)       0. La nature des ressources humaines et matérialies not aspectes allers à leur réalisation. Les ressources humaines (internes et administratives) intervenants ectement)         24. Prisis directs discusses       Options de coûts simplifiés         25. Autres frais directs       Options de coûts simplifiés         26. Autres frais directs       Pour les opérations dont le budget et inférieur à 200 000 ( le recours à ces options est obligatore.         27. Prisis indirects (salares du atministrative)       Assugettissement à la TVA         28. Recettes       Votre organisme est-la assugétti à la TVA         29. Recettes       Votre organisme est-la assugétti à la TVA         210. Réceptualité       O non assujéti / Nercupère pas la TVA / Budget TT         210. Réceptualité       O non assujéti / Nercupère pas la TVA / Budget TT         210. Réceptualité       Attertiré à assujé	Introduction	Dans ce volet vous allez être amené à défailler les ressources nécessaires à la mise en œuvre de votre opération.
minimation statements         Options de coûts simplifiés           2.5. Infrastructures         Ant dassurer une simplification administrative, la déclaration des dépenses encourues par le projet se fera en principe en ayant recours à des options de coûts simplifiés.           2.6. Autres frais directs (subiers du personnel administratif)         Pour les opénations dont le budget est inférieur à 200.000 (, le recours à ces options est obligatoire.           2.7. Frais indirects (subiers)         Assuijettissement à la TVA           2.8. Arcetes         Votre organisme est-il assujetti à la TVA ?*           2.1. Reisephulatif du budget détaillé         Votre organisme est-il assujetti à la TVA ?*           2.1. Contreparties         Non assujetti / Ne récupier pas la TVA / Budget HT	2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)     2.2. Frais en relation avec les participants (subres)     2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)     2.4. Frais directs d'encadrement)	Trois aspects sont à considérer lci : 1. La nuture des resources temaines et matérielles nécessaires à la réalisation du projet ainsi que leurs coûts respectifs, 2. Les volumes honaires des resources humaines entrasignées, 3. La cohémica de ces coûts par naport aux activités que vous prévieux de réaliser. Note: - Le rouiser wolds d'unt docaire couvrie les activités et le volumes indures nécessaires à leur réalisation. Les resources humaines (internes, externes et administratives) renseignées ici doivent donc être conferente et structurées. <u>Une définition précise des profils reguis est conseillée</u> .
2.5. Artike frakt orderets     Pour les opérations dont le budget est inférieur à 200.000 €, le recours à ces options est obligatoire.       2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif.     Pour les opérations dont le budget est inférieur à 200.000 €, le recours à ces options est obligatoire.       2.8. Frais indirects (salaires)     Assujetti sesment à la TVA       2.9. Recettes     Votr un defauit des options est obligatoire.       2.0. Réceptualit du budget défailié     Votr en assujetti à la TVA ?*       2.1. Contrepurties     © Non assujetti / Ne récupier pas la TVA / Budget TTC	2.5. Infrastructures	Options de coûts simplifiés Afin d'assurer une simplification administrative, la déclaration des dépenses encourues par le projet se fera en principe en ayant recours à des options de coûts simplifiés.
2.8. Frais indirects (autres)     Assujettissement à la TVA       2.9. Recettes     Votre organisme est-il assujetti à la TVA ?*       2.10. Réceptivair du budget détaillé     O Non assujetti / Nericupère pas la TVA / Budget TTC Assujetti / Récupère la TVA / Budget HT       2.11. Contreparties     I attention : Pensez à asiair les montants TTC dans les volets suivants al vous réfees pas sassujetti à la TVA.		Pour les opérations dont le budget est inférieur à 200.000 €, le recours à ces options est obligatoire.
2.9. Incertities     Votre organisme est-il assujetti / la TVA 7*       2.10. Récapitulatif du budget détaillé        • Non assujetti / Ne récupire pas la TVA / Budget TTC       • Assujetti / Récupire la TVA / Budget HT        2.11. Contreparties        • Non assujetti / Ne récupire pas la TVA / Budget TTC       • Assujetti / Récupire la TVA / Budget HT	2.6. Autres frais directs 2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)	Voir le détail des options proposées
La tri commensione	2.6. Autres frais directs 2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif) 2.8. Frais indirects (autres)	Vorir is défail des cotions processées Assujettissement à la TVA
	2.6. Autres frais directs     2.7. Frais indirects (salaires du personnel     administratif)     2.8. Frais indirects (autres)     2.9. Recentee     2.10. Recentuser	Voir le défail des cotions procesées Assujettissement à la TVA Voire organisme est-il assujetti à la TVA ?* Non assujetti / Ne récupère pas la TVA / Budget TTC Assujetti / Récupère la TVA / Budget HT

Dans cette étape, il faut détailler les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'opération. Il faut considérer trois aspects :

- la nature des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation du projet ainsi que leurs coûts respectifs,
- les volumes horaires des ressources humaines renseignées,
- la cohérence de ces coûts par rapport aux activités que vous prévoyez de réaliser.

Il faut également préciser si votre organisme est assujetti à la TVA.

Votre budget est à détailler en 9 postes (8 postes de dépenses et 1 poste de recettes), repris sous les postes 2.1 à 2.9. Il n'est pas obligatoire de renseigner des frais pour chaque poste, seulement les frais qui seront effectivement encourus sont à introduire. Les champs grisés se calculent de manière automatique (p.ex. les totaux).

Le point 2.10 fournit un récapitulatif automatique sur base des détails des postes 2.1 à 2.9.

Sous le point 2.11 vous devez fournir des informations sur la contrepartie nationale publique de votre projet.

Le bouton

permet de lancer la saisie du budget.

Démarrer







### 2.1. FRAIS EN RELATION AVEC LES PARTICIPANTS (SALAIRES)



Dans certains projets d'insertion professionnelle, les participants bénéficient d'un salaire en contrepartie de leur production (voir également les conditions au point IX.II.1 du Guide de l'utilisateur). Ces salaires sont à renseigner sous le point 2.1 et la production générée par le projet doit être reprise en recettes (2.9).

2. Détaillez votre budget											
Projet : Skills 4 jobseekers											
A > 2. Détaillez votre budget > 2.1. Frais en relation	ition a	vec les participants (salaires)									
· Ⅲ 2. Detaillez le budg	eι	de votre projet								• Telecharger un	e version brouillo
« Basculer sur un autre volet	2.1	I. Frais en relation avec les participa	nts (salaires)								
2. Détaillez le budget de votre projet											
Introduction		Frais de salaires en relation avec les participants d	le l'opération.								
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)	/0	Niquez sur une cellule pour l'éditer									
2.2. Frais en relation avec les participants			Ressources					2	023		
(autres)						Nb. d'heures					Nb. d'heures
2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)						contrat de	ND. dineures hebdo.	Affectation			contrat de
2.4. Erain directs d'anandrament (hanaraires	N°	Groupe de participants	Nh participants	Salaire brut mensuel	Non périodique (13e	travail (max 40)	consacrées au proiet	nb mois (max 12)	Salaire brut avec part	Non périodique avec	travail (max 40)
des intervenants externes)	1			Guidare Brat menoder	inoisy	·, •		· · · · ·	pationale	part patientie	
2.5. Infrastructures	Ľ.	-				-			-		
2.6. Autres frais directs								Total arrondi	-	-	
2.7. Frais indirects (salaires du personnel										0,00 €	
administratif)					GF	RAND-TOTAL					
2.8. Frais indirects (autres)	<										
2.9. Recettes	Les	alaire brut et le non périodique sont plafonnés à un mont vart patronale est calculée automatiquement avec un taut alaire de base et le non périorique sont majorés de 5% d	tant maximal de 5 fois le SS x fixe de 15.3%. Ce taux con lune ancée à l'autre	M (solt 11 566,90 € pour u nprend le montant maximi	n ETP). al pour la classe d'absenté	éisme 4 et un fact	eur bonus-malus	de 1,5 pour l'assu	rance accident.		
2.10. Récapitulatif du budget détaillé			nen ne en contenen en 1856 ber						(		л., г
2.11. Contreparties	(	<u>Intape precedente</u>							Enregistrer ou	Enregistrer et continuer	ou <u>Annuler</u>

Groupe de participants	Afin de simplifier la présentation, les différents participants peuvent être repris dans un groupe formant un ensemble logique.
Nombre de participants	Le nombre de participants composant le groupe repris dans la colonne « identifiant ».
Salaire brut mensuel	Le montant du salaire payé à chaque participant.
Non périodique (13 <sup>e</sup> mois)	Le montant du 13 <sup>e</sup> mois (le cas échéant).
Nombre d'heures hebdomadaires selon contrat de travail (max 40)	Il s'agit de la durée de travail qui est fixée dans le contrat de travail.
Nombre d'heures hebdomadaires consacrées au projet	Il s'agit des heures par semaines consacrées au projet. Ceci permet au système d'établir le taux d'occupation des participants.
Affectation nombre de mois (max 12)	Le nombre de mois concernés pour l'année sous revue.









Le salaire brut et le non périodique sont plafonnés à un montant maximal de 5 fois le SSM en vigueur au moment du dépôt de la candidature.

La part patronale est calculée de manière automatique avec un taux fixe (prenant en compte la classe d'absentéisme 4 et un facteur bonus-malus de 1,5 pour l'assurance accident). Le salaire de base et le non périodique sont majorés de 5% d'une année à l'autre.

2.2. FRAIS EN RELATION AVEC LES PARTICIPANTS (AUTRES)

Ce sont principalement les frais de repas et les frais de déplacement dans le respect des règles du point IX.II.2 du Guide de l'utilisateur. Vous devez fournir un détail si un poste individuel dépasse 5.000 €.

🗖 2. Dátaillar la hudrat da vatra praiat					
	aget de votre projet				
Basculer sur un autre volet     2. Détaillez le budget de votre projet	2.2. Frais en relation avec les participants (autres)				
Introduction	Autres frais directs en lien avec les participants de l'opération.				
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)	✓ Cliquez sur une cellule pour l'éditer				
2.2. Frais en relation avec les	Désignation	2025	2026		
participants (autres)	Frais de repas	-	-		
2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne	Frais de déplacement				
d'encadrement)	Autres frais en relation avec les participants				
2.4. Frais directs d'encadrement	Total arrondi	-	-		
2.5. Infrastructures	GRAND-TOTAL				
2.6. Autres frais directs					
2.7. Frais indirects (salaires du	Priere de lournir plus de precisions concernant les differents postes si le grand-total depasse 5,000 €				
personnel administratif)					
2.8. Frais indirects (autres)					
2.9. Recettes					
2.10. Récapitulatif du budget détaillé			11.		
2.11. Contreparties					
	< <u>Étape précédente</u> Enregistrer or	Enregistrer et contin	uer ou <u>Annuler</u>		







### 2.3. FRAIS DIRECTS D'ENCADREMENT (SALAIRES DU PERSONNEL INTERNE D'ENCADREMENT)

Il s'agit des frais de personnel (salaire brut + cotisations sociales patronales) des salariés dont les activités servent directement à la réalisation des objectifs du projet. Conditions au point IX.II.3 du Guide de l'utilisateur.

- Basculer sur un autre volet	2.3	2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)										
2. Détaillez le budget de votre projet	6	i I s'agit des frais de personnel (salaire brut + cotisations sociales patronales) des salariés dont les activités servent directement à la réalisation des objectifs du projet.										
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)	<ul> <li>OI</li> </ul>	Cliquez sur une cellule pour l'éditer										
2.2. Frais en relation avec les	Ressources 2023											
participants (autres) 2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)	N°	Fonction		Salaire brut mensuel	Non périodique (13e mois)	Nb. d'heures hebdo. selon contrat de travail (max 40)	Nb. d'heures hebdo. consacrées au projet	Affectation nb mois (max 12)	Salaire brut avec part patronale	Non périodique avec part patronale	Nb. d'heures hebdo. selon contrat de travail (max 40)	Nb. het cor au
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants externes)	1	Project Manager		4 000,00 €	4 000,00 €	40,00	20,00	12	27 672,00 €	2 241,00 €	40,00	
2.5. Infrastructures	2	Project Administrator		3 500,00 €	3 500,00 €	40,00	25,00	12	30 266,00 €	2 452,00 €	40,00	
2.6. Autres frais directs	3	-		-	-	-	-	-	-		-	
2.7. Frais indirects (salaires du								Total arrondi	58 000,00 €	4 700,00 €		
personnel administratif)										62 700,00 €		
2.8. Frais indirects (autres)					GF	RAND-TOTAL						
2.9. Recettes	<											>
2.10. Recapitulatin du budget detaille	Le sa La pa Le sa	laire brut et le non perior irt patronale est calculée laire de base et le non pe	dique sont platonnes a un montar e automatiquement avec un taux f ériodique sont majorés de 5% d'ur	nt maximal de 5 fois le SS? fixe de 15.3%. Ce taux com ne année à l'autre.	vi (soit 11 566,90 € pour u iprend le montant maximi	n ETP). al pour la classe d	'absentéisme 4 e	t un facteur bonu	s-malus de 1,5 pour l'assu	rance accident.		
2.11. Gondepardes	Tota	I des volumes hora	aires									
		2023	2024									
	Nor	nbre d'ETP 1,13	0,88									
	Vol	ume horaire 1 935,00	1 505,00									

Fonction	La fonction que la personne indiquée occupe dans le projet.
Salaire brut mensuel	Le montant du salaire payé à cette personne.
Non périodique (13 <sup>e</sup> mois)	Le montant du 13 <sup>e</sup> mois (le cas échéant).
Nombre d'heures hebdomadaires selon contrat de travail (max 40)	Il s'agit de la durée de travail qui est fixée dans le contrat de travail.
Nombre d'heures hebdomadaires consacrées au projet	Il s'agit des heures par semaines consacrées au projet. Ceci permet au système d'établir le taux d'occupation des participants.
Affectation nombre de mois (max. 12)	Le nombre de mois concernés pour l'année sous revue.

Le tableau « Total des volumes horaires » indique le nombre d'ETP (équivalent temps plein) de cette partie du budget. Il est obtenu en multipliant le taux d'affectation avec le nombre des mois des différentes personnes renseignées.

Le volume horaire d'un ETP correspond à 1.720 heures de travail par an.









Le salaire brut et le non périodique sont plafonnés à un montant maximal de 5 fois le SSM en vigueur au moment du dépôt de la candidature.

La part patronale est calculée de manière automatique avec un taux fixe (prenant en compte la classe d'absentéisme 4 et un facteur bonus-malus de 1,5 pour l'assurance accident). Le salaire de base et le non périodique sont majorés de 5% d'une année à l'autre.

### 2.4. FRAIS DIRECTS D'ENCADREMENT (HONORAIRES DES INTERVENANTS EXTERNES)

Un intervenant externe est une personne externe à l'entité du promoteur, qui participe directement à la réalisation des activités du projet (par exemple un chargé de cours).

Basculer sur un autre volet 2. Détaillez le budget de votre proj	2.4. Frais d	i <b>rects</b> a cellule p	d'encadrement (hor	noraires des inter	venants externes	s)			
Introduction		Intervenant / Domaine de N° compétences		2023		202	2024		
2.1. Frais en relation avec les	N°			Honoraires totaux	Heures prestées	Honoraires totaux	Heures prestées	par heure	Volume horaire
participants (salaires)	1		Coachs	42 500,00 €	340,00	42 500,00 €	340,00	125,00	680,00
2.2. Frais en relation avec les participants (autres)	2				-				
2.3. Frais directs d'encadrement			Total arrondi	42 500,00 €	340,00	42 500,00 €	340,00	125,00	680,00
(salaires du personnel interne d'encadrement)	, Gi						85 000,00 €		
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants	Total des volu	imes h	oraires						
externes)		2023	2024						
2.5. Infrastructures	Nombre d'ETP	0,20	0,20						
		340	340						
2.6. Autres frais directs	Volume horaire								
2.6. Autres frais directs 2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)	Le nombre d'ETP	(équivale	nt temps plein) est obtenu en r	nultipliant le taux d'affecta	tion avec le nombre des m	nois des différentes persor	nnes renseignées.		
<ol> <li>Autres frais directs</li> <li>Frais indirects (salaires du personnel administratif)</li> <li>Frais indirects (autres)</li> </ol>	Le nombre d'ETP Le volume horaire	(équivale d'un ETI	ent temps plein) est obtenu en r P correspond à 1.720 heures de	nultipliant le taux d'affecta e travail par an.	tion avec le nombre des m	nois des différentes persor	nnes renseignées.		

Intervenant / Domaine de compétence	Le domaine dans lequel l'intervenant externe va intervenir et la matière qu'il va enseigner.
Honoraires totaux	Le total des honoraires qui devront être versés.
Heures prestées	Les heures réalisées en contrepartie des honoraires payés.

Le tableau « Total des volumes horaires » indique le nombre d'ETP (équivalent temps plein) de cette partie du budget (un ETP correspond à 1.720 heures de travail par an).







### 2.5 - INFRASTRUCTURES

Il s'agit des frais de locaux et des frais de matériel (de propriété ou en leasing). Lorsque les locaux ou le matériel ne sont pas utilisés exclusivement et à temps complet pour les activités du projet, il y a lieu d'appliquer une clé de répartition. Vous devez fournir un détail si un poste individuel dépasse 5.000 €.

2. Détaillez votre budget					
Projet : test					
> 2. Detailed votre budget > 2.5. intrastructures					
2. Détaillez le budget de votre	e projet				
"Bascular sur un autre volet     2. Détaillez le budget de votre projet	2.5. Infrastructures				_
Introduction		Occurre en meterne conses sum le course ou projet. Les dépenses renseignées aux ces points sont à ventier le cas échéant en fonction du % dutilisation dans le cadre du FSE et/ou en tenant compte du taux d'amortissement applicab temporaisement doit bra acticé proportionnellement en fonction de sa durée d'utilisation)	le (ex : un bureau qui n'est	t utilisé que	
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)		Period de la como			
2.2. Frais en relation avec les participants (autres)		Frais de locaux  ✓ Cliquez sur une cellule pour l'éditer			
2.3. Frais directs diencadrement (salaires du personnel interne diencadrement)		Indust	2025	2026	
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants		Mise à disposition de parloir pour les rendez-vous individuels	3 000,00 €	6 000,00 €	•
esternes)					
2.5. Infrastructures		Total arrondi	3 000,00 €	6 000,00 €	
2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)		Grand-total		9 000,00 €	
2.8. Frais indirects (autres)		Prière de fournir plus de précisions concernant les différents postes si le grand-total dépasse 5.000 C. Nombre de localisations différentes, surfaces et adresses respectives.			
2.9. Recettes					
2.10. Récepitulatif du budget détaillé		ABC Entreprise 2 parloirs de 8 m2 chacun à disposition des coachs pour les rendez-yous individuels			
2.11. Contreparties		Pour 340 rendez-vous individuels, seront réservés 2 parloirs à raison de 6 mois par année.			
		parlor a 3004 location par mois			1
		Frais de materiel  Cliquez sur une cellule pour l'éditer			
			2025	2026	
		moure Matical frank	2000.00.6	4 000 00 F	
		Total arroodi	2 000,00 €	4 000,00 €	
		Grand-total		6 000,00 €	
		Prière de fournir plus de précisions concernant les différents postes si le grand-total dépasse 5.000 C: Nature du matériel,			
		-épiggennet forwardige pour 2 personnes (laptag, doucking atelion, 24 écres, Wéghnen,) - Installation Haava			
		< fina axioidana	ou Enregistrer et c	continuer ou <u>Ann</u>	uler

Intitulé	Définition des locaux
Nombre de localisations différentes, surfaces et adresses respectives	Détails sur les locaux

Intitulé	Définition du matériel
Nature du matériel	Information sur le matériel







### 2.6 - AUTRES FRAIS DIRECTS

Ce sont notamment les frais de publicité qui concernent le projet, ainsi que les autres dépenses qui servent directement à la réalisation des activités de l'opération. Pour les frais de publicité il faut obligatoirement fournir un détail des actions envisagées. Pour les autres frais, un détail est requis si un poste individuel dépasse 5.000 €.

2. Détaillez le budget de votre proj	et			
Flacouler cur un aufworket 2. Defauilless lie budget die vorze projet	2.6. Autres frais directs	Publicité e		
Introduction				
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)		1 s'agit des dégenses en relation avec la publicité et la promotion de l'opération.		
2.2. Frais en relation avec les participants (autres)		Cliques sur une celule pour Yédier     Cliques sur une celule pour Yédier		
2.3. Freis directs d'encedrement (selaires du personnel interne d'encedrement)		Inthe Second	2025	2026
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants externes)				
2.5. Infrastructures		Tatal anandi		
2.6. Autres frais directs		Contract of the Contract of th		
2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)		or and-total		
2.8. Frais indirects (autres)		II doh rkgir da la publicité concernant la projet. En pratique : - le rom du maine fruite fruite Marchénel doit le result dans la multificité.		
2.9. Recettes		In control to project (and a most on a reasoning start on a report data of a parameter.           - Involvience of Halons that its and called           - Involvience of Halons that its and called		
2.10. Récapitulatif du budget détaillé		- la publicht doit faire mention du acctien octroyé par l'Union auropéenne.		
2.11. Contreparties				
		Type de publicaté:		
				11.
		Autres frais directs e		
		🚯 Il s'agit des dépenses non encore reprises dans les calégories antiéreures et qui servent directement à la réalisation des activités de Typération.		
		/ Clquet sur une celule pour l'éditer		
		intu/é	2025	2026
		Total arroad	-	
		Grand-total		
		Prière de fournir plus de précisions concernent les suites frais directs s'ils dépassant 5.000 € par an.		
		1		
				14.
		< <u>Open précédente</u>	ou Erregistre	et continuer ou <u>Annuler</u>
	1			

Intitulé	Nature de la publicité
Type de publicité	Détails sur les actions de publicité

Intitulé	Nature des frais directs
De quoi sont constitués ces autres frais directs ?	Informations sur les dépenses envisagées







### 2.7 - FRAIS INDIRECTS (SALAIRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF)

Il s'agit des frais de personnel (salaire brut + cotisations sociales patronales) des salariés dont les activités ne servent pas directement à la réalisation des objectifs du projet. Il s'agit en principe des frais du personnel de direction et du personnel administratif.

Les mêmes règles et principe que pour les salaires du personnel interne d'encadrement sont d'application (voir point 2.3 ci-avant).

🖩 2. Détaillez le budg	jet de votre projet						Téléchi	arger une versior	1 brouillon	
2. Défaillez le budget de votre projet										
Introduction	1 s'agit des (rais de personnel (salare brut + collisations sociales pationales) des salariés dont les activités ne servent pas directement à la réalisation des objectifs du projet, il s'agit en principe des frais du personnel de direction et du personnel administratif.									
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)	✓ Cliques sur une cellule sour féditer									
2.2. Frais en relation avec les participants	Resso	irces		202	23					
(autres) 2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du			Nb. d'heures hebdo. selon Nb. d'heures contrat de hebdo.	Affectation			Nb. d'heures hebdo. selon contrat de	Nb. d'heures hebdo.	Affectati	
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires	N* Fonction	Non périodique (13 Salaire brut mensuel mois)	e travail (max consacrées 40) au projet	nb mois (max 12)	Salaire brut avec part patronale	Non périodique avec part patronale	travail (max 40)	consacrées au projet	nb mois 12)	
des intervenants externes)	1 Comptable	5 000,00 € 5 000,0	€ 40,00 0,50	12	865,00 €	70,00 €	40,00	0,50		
2.5. Infrastructures	2 -	1 1	1 1 .	1 1	-	-		1		
2.6. Autres frais directs					900.00 €	100.00 €				
2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)				Total arrondi		1 000,00 €			Total ar	
2.8. Frais indirects (autres)			GRAND-TOTAL							
2.9. Recettes	<				_				>	
2.10. Récapitulatif du budget détaillé	Le salaire brut et le non périodique sont plafonnés à un mo La part patronale est calculée automatiquement avec un ta Le salaire de base et le non périodique sont majorés de 5%	ntant maximal de 5 fois le SSM (soit 11 566,90 € po eux fixe de 15.3%. Ce taux comprend le montant ma d'une année à l'autre.	ir un ETP). Imal pour la classe d'absentéisme 4	et un facteur bonus	-malus de 1,5 pour l'assu	rance accident.				
2.11. Contreparties	Total des volumes horaires									
	2023 2024									
	Nombre d'ETP 0,01 0,01									
	Volume horaire 21,50 21,50									
	Le nombre d'ETP (équivalent temps plein) est obtenu en m Le volume horaire d'un ETP correspond à 1.720 heures de	ombre d∃TP (éou/valent temps pien) est obtenu en multipilent le taux d'affectation avec le nombre des mois des différentes personnes renseignées. Jume roraire d'un ETP correspond à 1 1/20 neures de travial par en								







### 2.8 - FRAIS INDIRECTS (AUTRES)

Les dépenses qui ne sont pas liées à une activité du projet et qui ne servent qu'indirectement au projet. Vous devez fournir un détail si un poste individuel dépasse 5.000 €.

2. Détaillez votre budget Projet : test • > 2. Détaillez vore budget > 2.8. Frais indirects (autres) <b>2. Détaillez le budget de votre</b>	e projet						
<ul> <li>Bassuler sur un sutre volet.</li> <li>2. Détaillez le budget de votre projet.</li> </ul>	2.8. Frais indirects (a	utres) Autres frais indirects e					
Introduction 2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)		Ce sont les finis qui ne sont ou qui ne peuvent pas être lés directement aux activités qui forment les objectifs de l'opération.					
2.2. Frais en relation avec les participants (autres)		✓ Clquez sur une cellule pour l'éditer					
2.3. Frais directs diencadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)		letitul	é	2025	202	16	
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants externes)		Total arrors	-' li			-	
2.5. Infrastructures		Grand-tota					
2.6. Autres frais directs 2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)		Prière de fournir plus de précisions concernant les autres frais indirects s'ils dépassent 5.000 E par an.					
2.8. Frais indirects (autres)							
2.9. Recettes							
2.10. Récapitulatif du budget détaillé							
2.11. Contreparties	.						11.
		< Étase aricidante	trer	ou Enregistr	er et continuer	ou <u>Ann</u>	uler

Intitulé	Nature des frais indirects
De quoi sont constitués ces autres frais indirects ?	Informations sur les dépenses envisagées







### 2.9 - RECETTES

Toute opération cofinancée par le FSE est susceptible d'induire des produits (recettes) en cours d'opération (p.ex. vente de la production, droits d'inscription, ...).

Ces produits doivent être pris en considération et portés en diminution des dépenses cofinancées. Il faut obligatoirement fournir un détail des recettes envisagées.

+*Basculer sur un autre volet	2.9. Recettes		
2. Détaillez le budget de votre proj	Recettes		
Introduction	✔ Cliquez sur une cellule pour l'éditer		
2.1. Frais en relation avec les	Intitulé	2023	2024
participants (salaires)			-
2.2. Frais en relation avec les participants (autres)	Total arrondi	-	-
2.3. Frais directs d'encadrement	Grand-total		-
(salaires du personnel interne d'encadrement)	Nature des recettes :		
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants externes)			
2.5. Infrastructures			
2.6. Autres frais directs			
2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)			///
2.8. Frais indirects (autres)	< <u>Etape precedente</u> Enregistre		ou <u>Annuler</u>
2.9. Recettes			
2.10. Récapitulatif du budget détaillé			
2.11. Contreparties			

Intitulé	Définition et type des recettes
Nature des recettes	Informations sur les recettes envisagées







### 2.10 - RÉCAPITULATIF DU BUDGET DÉTAILLÉ

Il s'agit d'un tableau autoalimenté et qui reprend les données saisies dans les sous-volets de la section 2 (points 2.1 à 2.9).

La colonne « Cumul » reprend le total par ligne budgétaire en fonction de la durée du projet.

La dernière ligne « GRAND-TOTAL » affiche le budget complet du projet. Il s'agit de son coût total (part « FSE+ » et part « nationale publique »).

Basculer sur un autre volet 2. Détaillez le budget de votre projet	2.10. Récapitulatif du budget détaillé Ceci est le récapitulatif de budget de votre candidature. Il est auto-alimenté par les données sa	isies dans les sou	us-volets de la section 2 (p	ocints 2.1 à 2.9).
Introduction		2023	2024	Cumul
2.1. Frais en relation avec les	Frais directs	109 200,00 €	96 700,00 €	205 900,00 €
participants (salaires)	Frais en relation avec les participants	-	-	
2.2. Frais en relation avec les participants (autres)	Salaires en relation avec les participants (1)	-		-
2.3. Frais directs d'encadrement	Autres frais en relation avec les participants (2)	-	-	-
(salaires du personnel interne d'encadrement)	Frais directs d'encadrement	105 200,00 €	92 700,00 €	197 900,00 €
2.4. Erais directs d'encadrement	Salaires du personnel interne d'encadrement (3)	62 700,00 €	50 200,00 €	112 900,00 €
(honoraires des intervenants externes)	Honoraires des intervenants externes (4)	42 500,00 €	42 500,00 €	85 000,00 €
2.5. Infrastructures	Infrastructures	4 000,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €
2.6. Autres frais directs	Frais de locaux (5)	4 000,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €
2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)	Frais de matériel (5)	-	-	-
2.8 Frais indirects (autres)	Autres frais directs	12 500,00 €	2 500,00 €	15 000,00 €
2.9. Recettes	Publicité (6)	2 500,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €
2.10. Récapitulatif du budget détaillé	Autres frais directs (6)	10 000,00 €	-	10 000,00 €
2.11. Contreparties	Frais indirects	1 000,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €
	Salaires du personnel administratif (7)	1 000,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €
	Autres frais indirects (8)	-		
	Recettes (9)	-		
	TOTAL	122 700,00 €	100 300,00 €	
	GRAND-TOTAL		223 000,00 €	







### 2.11 - CONTREPARTIES

Cette section vous permet de décliner la ou les sources de contreparties nationales/publiques dont votre projet doit bénéficier pour compléter le soutien communautaire.

- Basculer sur un autre volet	2.11. Contrepa	arties 🛛				
2. Détaillez le budget de votre projet			Budget total de l'opération (100%)	223 000,00 €		
Introduction			Contrepartie communautaire (40,00%)	89 200,00 €		
2.1. Frais en relation avec les participants (salaires)			Contrepartie nationale publique requise (60,00%)	133 800,00 €		
2.2. Frais en relation avec les participants		Som	me des contreparties nationales définies ci-dessous	0,00 €		
(aures) 2.3. Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)		Source n°1				
2.4. Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants externes)		Nom de l'entité *				
2.5. Infrastructures		Statut *				~
2.6. Autres frais directs						
2.7. Frais indirects (salaires du personnel administratif)		Date de demande / a	ccord *			
2.8. Frais indirects (autres)		Montant demandé / accor	dé *			
2.9. Recettes		0,00 €				
2.10. Récapitulatif du budget détaillé		Pièce justificative de	la démarche auprès de l'entité			
2.11. Contreparties		Parcourir	Aucun fichier sélectionné.			
		Ajouter un autre	fichier			
					Ajouter la source ou An	nuler
		Ajouter une nouve	elle source de contrepartie nationale publique			
		< Étape précédente			Enregistrer ou Enregistrer et continuer ou A	nnuler

Le tableau récapitulatif au début reprend différentes informations :

Budget total de l'opération	Il s'agit du « Grand-total » de l'opération (point 2.10). Ce sont les dépenses du projet diminuées des recettes générées.
Contrepartie communautaire	Ce montant est calculé automatiquement par le système. Le taux de cofinancement est dépendant de l'objectif spécifique/la mesure sélectionné(e).
Contrepartie nationale publique requise	Ce montant est calculé automatiquement par le système. Le taux de cofinancement est dépendant de l'objectif spécifique/la mesure sélectionné(e).
Somme des contreparties nationales définies ci-dessous	Le système reprend le montant cumulé de la / des contreparties nationales publiques déjà renseignée(s).







Source de la contrepartie nationale :

Nom de l'entité	Nom de l'institution qui va cofinancer votre projet.					
Statut	<ul> <li>Trois choix possibles :</li> <li>déjà accordée (renseigner la date de l'accord)</li> <li>demande effectuée (renseigner la date de la demande)</li> <li>demande restante à faire</li> </ul>					
Date de demande/accord	Date à renseigner en fonction du choix effectué ci-avant.					
Montant de demande / accordé	Indication sur la hauteur de la contrepartie.					
Pièce justificative de la démarche auprès de l'entité	Permet de télécharger des documents en lien avec la démarche entreprise.					

Si vous souhaitez ajouter une source de contrepartie nationale supplémentaire, vous devez cliquer sur le bouton.



Le FSE+ ne finance qu'une partie du budget d'un projet et sa contribution financière est liée à la condition qu'il existe un cofinancement complémentaire par une ou plusieurs entités nationales publiques. Ce principe dit « d'additionnalité » assure que le projet répond à des besoins nationaux et non pas à des besoins propres du bénéficiaire.

Le document qui atteste qu'une entité publique s'engage à financer la contrepartie nationale publique doit en principe être joint lors de la remise de la candidature. Ce document devra indiquer les montants attribués par année. Il devra être mis à la disposition de l'AG au plus tard la veille de la réunion du Comité de sélection. À défaut de contrepartie nationale « valide », la candidature ne pourra pas concourir à la sélection.







3.2.4. Étape 3 – Détaillez la mise en œuvre

### 3.1 -DÉCOUPAGE DES ACTIVITÉS

Cette section permet de détailler le contenu opérationnel de vos activités décrites au chapitre 1.3 de la candidature.

Pour chaque activité, il faut lister les actions concrètes qui vont y être menées. Il faut également indiquer pour chaque action les semestres au cours desquels celle-ci sera réalisée.

*Basculer sur un autre volet	3.1. Découpage des activités
. Détaillez la mise en œuvre	Cette section vous permet de détailler le contenu opérationnel de vos activités décrites au chapitre 1.3 de votre dossier.
3.1. Découpage des activités	Pour chaque activité, vous devez lister les actions concrètes qui vont y être menées. Vous devez également indiquer pour chaque action les semestres au cours c
Bilan	celles ci seront réalisées.
Projet professionnel	Ex. : dans une activité 'Préparation à l'embauche' vous pourriez énumérer les actions suivantes :
	Bilan de compétences
rmation collective	Rédaction de CV
	Préparation à la présentation de sol
2. Onre a destination des participants	Le nombre d'actions par activité est limité à 456.
. Volumes horaires et affectation des sources	
	Activité 1 : Bilan 💿
	> Analyse du parcours professionnel
	1 <sup>°°</sup> semestre 2023
	> Analyse des compétences & Examen des contraintes personnelles/professionnelles
	I I I semestre 2023
	Ajouter une nouvelle action
	Activité 2 : Projet professionnel •
	> Elaboration d'un projet professionnel
	1 <sup>ef</sup> semestre 2023, 1 <sup>eff</sup> semestre 2024
	Ainster une nouvelle action
	Activité 3 : Formation collective
	> Apprendre à apprendre - Formation de 8 heures
	S Étape précédente Enregistrer et continuer ou

Nom de l'action	Libellé de l'action qui permet de cerner clairement sa portée.					
Semestres	Semestres pendant lesquels il est prévu de réaliser cette action.					

Le bouton 🕒 Ajouter une nouvelle action permet de créer une action supplémentaire pour une activité.



Les informations renseignées sous cette section seront utilisées par la suite dans les sections 3.2 et 3.3.

Les différentes activités créées sous le point 1.3 sont affichées individuellement dans le menu vertical à gauche.







### 3.2 - OFFRE À DESTINATION DES PARTICIPANTS

Cette section vous permet de détailler le contenu de l'offre que vous souhaitez proposer aux participants de votre projet. Pour chacune des activités et actions définies au volet 3.1, vous devez renseigner les volumes horaires correspondants (d'encadrement et hors encadrement).

Le volume horaire d'**encadrement** correspond au temps destiné directement aux participants (ex. : le temps de la formation).

Le volume horaire **hors encadrement** correspond quant à lui au temps consacré à des activités qui ne sont pas en lien direct avec les participants (ex. : réaliser une étude, actions de communication, temps de préparation du contenu de la formation).

🍄 3. Détaillez la mise	en œuvre									
** Basculer sur un autre volet 3. Détaillez la mise en œuvre	3.2. Offre à destination des participat	nts								
3.1. Découpage des activités	Cette section vous permet de détailler le contenu de l'offre que vous souhaitez proposer aux participants de votre projet. Pour chacune des activités et actions définies au volet 3.1 vous devez renseigner les volume hors encadement). Le velume horaire desendement correspond au temps destiné directement aux participants (fr ( a temps de la formation)									
3.2. Offre à destination des participants	Le volume horaire d'encadrement correspond au temps destiné directement aux participants. (cx.: Le temps de la formation)									
3.3. Volumes horaires et affectation des ressources	Le volume horaire hors encadrement correspon	d quant à lui, au t	emps consacré i	à des activités qu	ii ne sont pas en	lien direct avec l	es participants. (	Ex. : Réaliser une é	tude, actions de	communication, temps de prép
		Hors			Encar	drement				
	Activité	Nh d'heure(s) consacrée(s) à l'activité (hors encadrement)	Activité à destination directe des participants ?	Nombre de séances à destination des participants	Durée (en heures) d'une séance	Nombre de formateurs par séance	Nombre moyen de participants par séance	Volume horaire total d'encadrement	Volume horaire total	Commentaire éventuel
	^ Bilan	520,00		240	2,00	2,00		240,00	760,00	-
	Analyse du parcours professionnel	260,00		120	1,00	1,00	1,00	120,00	380,00	120 x 1 séance x 1h
	Analyse des compétences & Examen des contraintes personnelles/professionnelles	260,00	۲	120	1,00	1,00	1,00	120,00	380,00	120 x 1 séance x 1h
	<ul> <li>Projet professionnel</li> </ul>	415,00		240	2,00	1,00		480,00	895,00	÷
	Elaboration d'un projet professionnel	415,00		240	2,00	1,00	1,00	480,00	895,00	120 x 2 séances x 2h
	^ Formation collective	420,00		24	24,00	3,00		192,00	612,00	-
	Apprendre à apprendre - Formation de 8 heures	140,00		8	8,00	1,00	15,00	64,00	204,00	8 x 8h de formation
	Connaissance de soi - Formation de 8 heures	140,00		8	8,00	1,00	15,00	64,00	204,00	8 x 8h de formation
	Communication - Formation de 8 heures	140,00		8	8,00	1,00	15,00	64,00	204,00	8 x 8h de formation
	TOTAL	1 355,00		504	28,00	6,00		912,00	2267,00	
	< Étape précédente									Enregistrer

Activité	Il s'agit des activités et actions définies sous le point 3.1 (elles sont reprises automatiquement).
Nombre d'heure(s) consacrée(s) à l'activité (hors encadrement)	Il s'agit des heures totales prévues pour cette activité <b><u>qui ne s'adresse pas</u></b> <u><b>directement</b></u> à des participants et réalisées par l'intégralité du personnel interne et externe (p.ex. préparation d'une formation, actions de marketing,).
Activité à destination directe des participants ?	Il faut cocher la case si l'activité s'adresse <u>directement</u> à des participants (p.ex. la tenue d'une formation, une séance de coaching,). Ceci active les colonnes suivantes.

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







Nombre de séances à destination des participants	Combien de fois est-il prévu de réaliser l'activité (p.ex. nombre de séances de formation programmées, nombre d'entretiens individuels,) ?
Durée (en heures) d'une séance	Durée prévue de l'action (p.ex. 8 heures pour une séance de formation, 2 heures pour un entretien individuel,).
Nombre de formateurs par séance	Le nombre de formateurs qui interviennent dans l'activité (p.ex. certaines formations peuvent nécessiter deux intervenants simultanés) ?
Nombre moyen de participants par séance	De combien de personnes sont composées les groupes (p.ex. 12 personnes par formation, 1 personne par entretien individuel,)?
Volume horaire total d'encadrement	Le nombre total des heures destinées à l'encadrement. La valeur est calculée automatiquement.
Volume horaire total	Le nombre total des heures prévues (hors encadrement + encadrement). La valeur est calculée automatiquement.
Commentaire éventuel	Explications sur les valeurs renseignées.







### 3.3 - VOLUMES HORAIRES ET AFFECTATION DES RESSOURCES

Cette section vous permet de ventiler les volumes horaires des ressources humaines déclinées aux chapitres 2.3, 2.4, et 2.7 de votre dossier.

Vous devez renseigner le nombre d'heures réalisées dans chacune de vos activités (et actions) par chacune de vos ressources humaines (personnel d'encadrement interne et externe, personnel administratif).

Tasculer sur un autre volet 3. Détaillez la mise en œuvre	3.3. Volumes horaires et affectation des ressources ●							
3.1. Découpage des activités			Person	nel interne	Personn	ol externe	Personnel administratif	
3.2. Offre à destination des participants 3.3. Volumes horaires et affectation des ressources	Activité	Volume horaire de l'activité (of. 3.2.)	Project Manager	Project Administrator	Coachs - séances individuelles et préparation	Formateurs - formations collectives et préparation du contenu	Comptable	Total
		2 267,00	215.00	717.00	1 080.00	216.00	39.00	2 267.00
	^ Bilan	760,00	100,00	280,00	360,00		20,00	760,00
	Analyse du parcours professionnel	380,00	50,00	140,00	180,00	0,00	10,00	380,00
	Analyse des compétences & Examen des contraintes personnelles/professionnelles	380,00	50,00	140,00	180,00	0,00	10,00	380,00
	Projet professionnel	895,00	25,00	140,00	720,00		10,00	895,00
	Elaboration d'un projet professionnel	895,00	25,00	140,00	720,00		10,00	895,00
	<ul> <li>Formation collective</li> </ul>	612,00	90,00	297,00		216,00	9,00	612,00
	Apprendre à apprendre - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00	• 1	72,00	3,00	204,00
	Connaissance de soi - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00		72,00	3,00	204,00
	Communication - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00		72,00	3,00	204,00
	TOTAUX	2267,00	215,00	717,00	1 080,00	216,00	39,00	2 267,0
			93	2.00	129	6.00	39.00	

Volume horaire de l'activité (cf. 3.2.)	Il s'agit du volume horaire défini dans le point précédent.
Personnel interne	Le système affiche ici les différentes personnes renseignées sous le point 2.3 ensemble avec leur volume horaire respectif (obtenu en fonction des informations renseignées : nombre d'heures consacrées au projet, mois affectés,). Il faut renseigner pour chaque personne les heures qu'elle va réaliser au niveau des différentes activités.
Personnel externe	Le système affiche ici les différentes personnes renseignées sous le point 2.4 ensemble avec leur volume horaire respectif (obtenu en fonction des heures prestées renseignées). Il faut renseigner pour chaque personne les heures qu'elle va réaliser au niveau des différentes activités.
Personnel administratif	Le système affiche ici les différentes personnes renseignées sous le point 2.7 ensemble avec leur volume horaire respectif (obtenu en fonction des informations renseignées : nombre d'heures consacrées au projet, mois affectés,). Il faut renseigner pour chaque personne les heures qu'elle va réaliser au niveau des différentes activités.







Total (vertical, à droite du tableau)	Il s'agit du total des heures consacrées par l'intégralité du personnel à l'activité. Il doit en principe correspondre au nombre d'heures affiché sous la colonne « Volume horaire de l'activité » (obtenu automatiquement du point 3.2).
Totaux (horizontaux, en bas du tableau)	Il s'agit du total des heures réalisées par une personne donnée pour l'intégralité des actions renseignées. Il doit en principe correspondre au nombre d'heures renseigné en haut du tableau (obtenu automatiquement du point 2.3, 2.4 respectivement 2.7).

Note : afin de vous orienter lors du remplissage de ce tableau, le système affiche certains totaux intermédiaires (qui sont calculés automatiquement) avec différentes couleurs. Ainsi, :

- Rouge : le total dépasse la valeur prévue
- Orange : le total est inférieur à la valeur prévue
- Vert : le total correspond à la valeur prévue.

pn a un projet protessionnei	895,00	25,00	140,00	720,00	-	10,00	895,00
tion collective	612,00	300,00	278,00	-	216,00	9,00	803,00
à apprendre - Formation de 8 heures	204,00	240,00	80,00	- /	72,00	3,00	395,00
ance de soi - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00	- /	72,00	3,00	204,00
ication - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00	- '	72,00	3,00	204,00
TOTAUX	2267,00	425,00	698,00	1 080,00	216,00	39,00	2 458,00

Il est probable qu'il va falloir adapter et redresser certaines valeurs pour assurer leur cohérence et exactitude entre elles. Dès que vous procédez à une modification à un endroit de la candidature, cette modification est automatiquement prise en compte au niveau des autres menus et chapitres qui utilisent cette valeur.

Ainsi, il peut p.ex. s'avérer que le nombre d'heures budgétisé pour une personne a été surestimé. Ceci devient visible lorsque vous commencez à détailler les activités dans les points 3.2 et 3.3 et que vous vous rendez compte que le travail en question peut être réalisé avec moins de ressources humaines. A ce moment, il faut procéder à une rectification au niveau des ressources humaines sous le point 2. Détaillez le budget de votre projet.

Il est également possible que le découpage initial en activités et actions ne correspond finalement pas à la mise en œuvre opérationnelle du projet. Dès lors, vous pouvez procéder à des modifications au niveau du point 1.3. Caractéristiques du projet - Objectifs du projet et/ou 3.1. Découpage des activités.







#### 3.2.5. Étape 4 – Déposez votre projet

Avant de déposer votre projet, voici quelques conseils utiles à suivre :



- Utilisez et maintenez un vocabulaire uniformisé à travers l'intégralité de la candidature (évitez des termes divergents pour un même sujet) ;
- Expliquez les termes techniques utilisés et détaillez les abréviations employées ;
- Relisez votre candidature à tête reposée et le cas échéant faites la réviser par une tierce personne, ceci peut permettre de détecter d'éventuelles incohérences ou ambiguïtés ;
- Faites un export de votre candidature (voir point « Téléchargement de la candidature » ciaprès), ceci permet de vérifier la mise en page et d'afficher d'éventuelles fautes d'orthographe et de grammaire restantes.

Une fois que toutes les données sont remplies et ont été vérifiées par vos soins, vous pouvez procéder à la validation de votre candidature en accédant le menu 4. Déposez votre projet.

Le cas échéant, le système vous affiche alors différentes informations importantes :

- en rouge, des erreurs bloquantes qu'il faut redresser avant de pouvoir procéder au dépôt du projet.
- en orange, des avertissements sur certaines incohérences dans votre candidature qui, par contre, ne vont pas bloquer son dépôt. Malgré tout, il est recommandé d'essayer de les rectifier avant le dépôt.

En cliquant sur les informations respectives, vous êtes automatiquement redirigés à l'endroit concerné pour pouvoir redresser l'erreur.

"Basculer sur un autre volet 4. Déposez votre projet	~ \overline \verline \ve	uillez compléter les champs sulvant avant de pouvoir valider votre candidature :  • La saisie du commentaire sur "Autres frais directs" est obligatoire
	Av	ant de valider votre candidature, veuillez prêter attention aux avertissements suivants : • La somme des montants des contreparties nationales déclarées est différente du montant théorique • Les volumes horaires des ressources humaines ne correspond pas à l'occupation renseignée dans le budget du projet
Indicateurs du cadre de perfor	mance	Cette étape vous affiche également un récapitulatif des différents
120	50	indicateurs que vous avez renseignés pour pouvoir mesurer la
Personnes inscrites au chômage, y compris les chômeurs de longue durée et les inactifs	Participants en emploi, y compris les indépendants, six mois après leur participation (sont considérés ici uniquement ceux inscrits au chômage ou inactifs au début de leur participation)	performance, la realisation et les resultats de votre projet.
Indicateurs de résultats relatif	s aux objectifs de votre projet	
120 Augmentation d'employabilité		







Avant de pouvoir soumettre votre projet, vous devez encore vous engager à :

- prévenir toute discrimination,
- respecter la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne,
- respecter la protection des données personnelles,

en cochant les cases respectives.

Pour la réalisation de mon projet, je m'engage à :
 Prévenir toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, et de respecter la Convention des Nations Unies relatives aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH) - <u>Accéder au document</u> \*
 respecter la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne - <u>Accéder au document</u> \*

respecter le RGPD - <u>Accéder au document</u> \*

En appuyant sur le bouton <u>Soumettre mon projet</u>, votre dossier de candidature est immédiatement transmis informatiquement à l'Autorité de gestion.

Ceci clôture la procédure de transmission de votre candidature. Aucune autre démarche n'est à faire.

Le système va également vous envoyer un accusé de réception par courriel :

Messagerie > Candidature
Nous vous confirmons la bonne réception de votre candidature enregistrée sous le numéro 2003 à la date du 03/01/2023 à 08:21.

Avec la soumission officielle de votre projet, un numéro informatique (appelé par la suite code assistance technique) lui est automatiquement attribué. Ceci permettra de l'identifier de manière simple dans le futur.

### TÉLÉCHARGEMENT DE LA CANDIDATURE

Vous pouvez à tout moment télécharger votre candidature. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit intégralement complétée ou validée. Ceci vous permet notamment de la transmettre à une tierce personne pour commentaire éventuel.

Pour accéder à votre candidature, il suffit de cliquer sur le bouton en haut à droite « Télécharger une version brouillon » et de sélectionner l'élément \_ souhaité.

Le système vous propose :

- le contenu principal (en format Word ou PDF), qui reprend la partie
   1 de votre candidature avec le récapitulatif du budget et l'ensemble
   des indicateurs ;
- le budget détaillé en format EXCEL avec tous le détails des lignes budgétaires (partie 2 de la candidature) ;

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg T +352 247 86194 E secretariat.fse@mt.etat.lu www.fse.lu







Activités détaillées (Excel)

Contenu principal

Budget détaillé

Budget (Excel)

Activités détaillées

Contenu (Word)
 Contenu (PDF)

Télécharger une version brouillon



#### - les activités détaillées en format EXCEL (partie 3 de la candidature).

### < • 2004 - Boost Your Profile

candidature\_budget\_20230111.xlsx
 candidature\_contenu\_20230111.docx
 candidature\_contenu\_20230111.pdf

Durée du projet : du 01/01/2023 au 31/12/2024
Candidature et convention - Documents
Documents
♠ / <u>Système</u> / <u>Candidatures</u> / Version 1
Éditer     Supprimer     Ajouter un répertoire     Ajouter un docun
■ <u></u>
Pièces
candidature activités 20230111.xlsx

Une fois que votre candidature a été validée et transmise à l'Autorité de gestion, vous pouvez également la consulter à travers le menu « Documents » de votre projet (répertoire Système / Candidatures).

Après validation, le système stocke automatiquement et de manière immuable une copie électronique de votre candidature.







#### 4. Annexe - Modèle de la fiche de candidature

Sur les pages ci-après, vous avez un aperçu des différents éléments téléchargeables de la fiche de candidature.

(Ces éléments ne sont pas à utiliser, ils servent seulement à titre illustratif.)

CONTENU (EN FORMAT WORD OU PDF)



Programme FSE+ « Investir dans le futur » 2021-2027

Résumé de la candidature (le détail peut être consulté sur la plateforme FSE+)

Porteur de projet : ABC Entreprise N° du projet : 2003 Nom du projet : Skills 4 jobseekers

Période de réalisation : 01/01/2023 - 31/12/2024

Axe : AP1 - Emploi et compétences Mesure : 1.1 - Accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous

Coût total de l'opération : 262 600,00 € Dont part FSE : 105 040,00 € Dont part nationale : 157 560,00 € Taux de cofinancement : 40,00 % Budget hors TVA ou TVA comprise : Non assujetti / Ne récupère pas la TVA / Budget TTC

Source(s) de la contrepartie nationale :

- Ministère du Travai (Demande restante à faire)

Nombre de participants prévus : 120

Public cible :

Notre projet s'adresse à des demandeurs d'emploi (DE) de tout secteur d'au moins 30 ans.

Nous recruterons prioritairement des DE de longue durée, mais prévoyons d'accepter aussi quelque 40 DE registrés à l'ADEM depuis moins de 12 mois.

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







### Motivations du projet :

Les DE de longue durée sont parmi les plus éloignés du marché de l'emploi et le support qui leur est octroyé ne semble pas suffire pour leur permettre de réintégrer la vie professionnelle active.

Beaucoup de facteurs doivent être réunis pour résoudre en quelque sorte la problématique de l'employabilité.

- Avoir un projet professionnel qui tient la route
- Avoir un dossier de candidature convenable
- Savoir comment chercher du travail
- Se préparer aux entretiens comme il faut
- Savoir synthétiser son parcours de manière vendeur
- Avoir la motivation et les outils nécessaires pour se donner toutes les chances
- Se rendre compte de ses limitations mais aussi de ses compétences

- ...

Ce ne sont que quelques facteurs qui peuvent s'avérer forts bloquants au succès, s'ils ne sont pas adressés comme Il fenere recommende transformer de la commence transformer de la commence de la commence de la commence de la c

### **Objectifs du projet :**

1. Octroyer un soutien individualisé à 120 DE afin de les aider à augmenter leur employabilité

Indicateur: 120,00 participants

2. Créer 20 postes d'emploi

Indicateur: 20 postes créés

### Activités du projet :

1. Bilan

Faire un premier bilan avec 120 DE pour clarifier leur situation courante

- parcous professionnel
- contraintes personnelles/professionnelles
- projet professionnel
- compétences transversales (comportementales et numériques)

Indicateur: Le bilan de départ 120,00 participants

2. Projet professionnel Elaborer un projet professionnel réaliste avec un coach







- basé sur les compétences et l'éducation
- basé sur les motivations du DE
- basé sur la demande du marché de l'emploi

Indicateur: Projet professionnel 110,00 participants

3. Formation collective

Parcours de formations comportementales :

- Apprendre à apprendre
- Connaissance de Soi
- Communication
- Gestion du temps

### Informations complémentaires :

Méthode que vous allez employer pour approcher/joindre les participants finaux :

Ce projet est organisé en collaboration avec l'ADEM, qui sera en charge du recrutement des personnes.

Analyse de risques :

- 1. Le projet sera dépendant du bon recrutement fait par l'ADEM. Il sera donc tributaire des coordinateurs y rattachés, leur expérience et motivation de trouver des personnes du public cible et motivés de participer.
- 2. Le projet dépendra ensuite du public cible et de sa volonté continue de participation.
- 3. Une crise type sanitaire chamboulera fortement un projet qui table sur la mise en relation entre personnes et leurs possibilités pour se déplacer.

Partenaires du projet / Pérennisation :

L'ADEM est le partenaire principal de ce projet.

Communication et visibilité du projet, comment allez-vous assurer la publicité de votre projet et de ses résultats ?

L'ADEM organisera une conférence de presse au lancement du programme.

Des actions sur les réseaux sociaux (linkedin, instagram, facebook) seront prévus de manière régulière.

#### **Respect des principes horizontaux**

Prévention de toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Une attention particulière doit être portée à la Convention des Nations Unies relatives aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH):

Afin d'éviter une quelconque discrimination, nous partageons régulièrement en interne des fiches informatives sur la thématique de la discrimination, dans le souhait que tous nos collègues aient la thématique en tête et







sauront mettre en question une situation, une décision ou un comportement en cas de besoin.

Nous prévoyons également de fournir un soutien par rapport aux questions concernant l'accessibilité aux informations, aux locaux etc.

Prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes et de l'intégration de la dimension du genre:

Nous prenons en compte l'égalité entre les hommes et les femmes, l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension du genre.

Nous avons prévu d'y porter une attention particulière dans toutes nos communications dans le cadre du projet (communications avec les bénéficiaires finaux, les prestataires, vers l'extérieur)

Promotion du développement durable et du principe consistant à "ne pas causer de préjudice important":

Un projet en coaching individuel ne nous semble pas causer de préjudice important.

Nous faisons des démarches organisationnelles pour digitaliser et alléger les tâches administratives dans le but de recycler les bonnes pratiques identifiées pour de futurs projets.

Respect des droits fondamentaux et la conformité avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne:

Nous supportons la Charte des droits fondamentaux de l'UE et veillons à promouvoir et à respecter ses valeurs de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité.







Budget de la candidature								
	2023	2024	Total					
Frais directs	121 700,00 €	121 900,00 €	243 600,00 €					
Frais en relation avec les participants	-	-	-					
Salaires en relation avec les participants (1)	-	-	-					
Autres frais en relation avec les participants (2)	-	-	-					
Frais directs d'encadrement	111 200,00 €	109 400,00 €	220 600,00 €					
Salaires du personnel interne d'encadrement (3)	16 000,00 €	14 200,00 €	30 200,00 €					
Honoraires des intervenants externes (4)	95 200,00 €	95 200,00 €	190 400,00 €					
Infrastructures	10 500,00 €	12 500,00 €	23 000,00 €					
Frais de locaux (5)	6 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €					
Frais de matériel (5)	4 500,00 €	6 500,00 €	11 000,00 €					
Autres frais directs	14 500,00 €	2 500,00 €	17 000,00 €					
Publicité (6)	2 500,00 €	2 500,00 €	5 000,00 €					
Autres frais directs (6)	12 000,00 €	-	12 000,00 €					
Frais indirects	900,00€	1 100,00 €	2 000,00 €					
Salaires du personnel administratif (7)	900,00€	1 100,00 €	2 000,00 €					
Autres frais indirects (8)	-	-	-					
Recettes (9)	-	-	-					
TOTAL	137 100,00 €	125 500,00€	262 600,00€					

#### Indicateurs

Indicateurs du cadre de performance			
Personnes inscrites au chômage, y compris les chômeurs de longue durée et les inactifs	10		
Participants en emploi, y compris les indépendants, six mois après leur participation (sont			
considérés ici uniquement ceux inscrits au chômage ou inactifs au début de leur participation)			
Indicateurs de résultats relatifs aux objectifs de votre projet			
Augmentation d'employabilité (participants)	120		
Nombre de postes crées (postes)			
Indicateurs de réalisation relatifs aux activités de votre projet			
Le bilan de départ (participants)	120		
Projet professionnel (participants)			
Formation collective - Soft Skills (Session de formation collective)			
Indicateurs financiers			
Coût total de l'opération (HTVA)	262 600 €		







BUDGET DÉTAILLÉ (EN FORMAT EXCEL)

	Date d'entrée	11/01/2023
FSF+	Numéro	2004
I JE I	Version	1

### Programme FSE+ 2021-2027

### Fiche de candidature pour les années budgétaires 2023 - 2024

### BUDGET (remplissage automatique)

Frais directs	
Frais en relation avec les participants	
Salaires en relation avec les participants	1
Autres frais en relation avec les participants	2
Frais directs d'encadrement	
Salaires du personnel interne d'encadrement	3
Honoraires des intervenants externes	4
Infrastructures	
Frais de locaux	5
Frais de matériel	5

35 500
5 000
0
5 000
30 500
4 800
25 700
0
0
0

2024

2023

71 500
9 900
0
9 900
61 600
9 400
52 200
0
0
0

Cumul

Autres frais directs	
Publicité	6
Autres frais directs	6

Frais indirects	
Salaires du personnel administratif	7
Autres frais indirects	8

|--|

TOTAL

**GRAND-TOTAL** 

0	0
0	0
37 900	39 800
<b>37 900</b> <i>37 900</i>	<b>39 800</b> <i>39 800</i>

0

0

	0	0
_		
	73 900	75 300

149 200

9

77 700
77 700
0
0

0 0 0











Tous les onglets du budget peuvent être imprimés. Voici quelques exemples :

### Frais en relation avec les participants (autres)

Désignation	2023	2024		
Frais de repas		2 300,00	2 400,00	
Frais de déplacement		2 500,00	2 600,00	
Autres frais en relation avec les participants		27,00	0,00	
	Total arrondi	4 900	5 000	
	GRAND TOTAL 9 900			

Prière de fournir plus de précisions concernant les postes individuels dépassant 10.000 € par an

Fra	Frais directs d'encadrement (salaires du personnel interne d'encadrement)										
		Resso	urces				2023				
	N°	Fonction	Salaire brut mensuel	Non périodique (13e mois)	Nb. d'heures hebdo. selon contrat de travail	Nb. d'heures hebdo. consacrées au projet	Affectation nb mois	Salaire brut avec part patronale	Non périodique avec part patronale	Nb. d'h hebdo. contrat d	
	1	Project Manager	4 000,00	0,00	40	1	12	1 661,00	0,00		
	2	Project Officer	3 000,00	0,00	40	3	12	2 854,00	0,00		
					Total arrandi			4 600	0		
					4 600						
GRAND TOTAL									9 400		

#### Total des volumes horaires

	2023	2024
Nombre d'ETP	0,10	0,10
Volume horaire	169,85	169,85

Le salaire brut et le non périodique sont plafonnés à un montant maximal de 5 fois le SSM (soit 11 566,90 € pour un ETP). La part patronale est calculée automatiquement avec un taux fixe de 15.3%. Ce taux comprend le montant maximal pour la classe d'absentéisme 4 et un facteur bonus Le salaire de base et le non nériodique sont maiorés de 5% d'une année à l'autre.

Frais directs d'encadrement (honoraires des intervenants externes)									
N°	Domaine de	202	3	2024	4	Moyenne honoraire	Volume		
	comptétences	Honoraires	Heures	Honoraires	Heures	par heure	horaire		
		totaux	prestées	totaux	prestées	-			
	1 Coach	22 500,00	180,00	22 500,00	180,00	125,00	360,00		
2 Formateur		4 000,00	40,00	3 200,00	32,00	100,00	72,00		
Total arrondi		26 500,00	220,00	25 700,00	212,00	120,83	432,00		
	GRAND TOTAL			52 200,00					
Total des volumes horaires									

	2023	2024		
Nombre d'ETP	0,13	0,12		
Volume horaire	220,00	212,00		

Fonds social européen plus 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg







### DÉTAILS DES ACTIVITÉS (EN FORMAT EXCEL)

			7	
	Date d'entrée	03/01/2023		
ESE+	Numéro	2003		
I JL I	Version		]	
Activité 1 : Bilan				
Action	1er semestre 2023	2e semestre 2023	1er semestre 2024	2e semestre 2024
Analyse du parcours professionnel	Oui	Non	Non	Non
Analyse des compétences & Examen des contraintes personnelles/professionnelles	Oui	Non	Non	Non
Action	1er semestre 2023	2e semestre 2023	1er semestre 2024	2e semestre 2024
Autoble 0 - Declark and facely and				
Action	1er semestre 2023	2e semestre 2023	1er semestre 2024	2e semestre 2024
Elaboration d'un projet professionnel	Oui	NON	Oui	Non
Activité 3 : Formation collective				
Action	1er semestre 2023	2e semestre 2023	1er semestre 2024	2e semestre 2024
Apprendre à apprendre - Formation de 8 heures	Oui	Oui	Oui	Oui
Connaissance de soi - Formation de 8 heures	Oui	Oui	Oui	Oui
Communication - Formation de 8 heures	Oui	Oui	Oui	Oui

_	Date d'entrée         03/01/2023 Numéro         2003           Numéro         2003           Version         2           Nb. d'heure(s) encadrement         Activité à destination l'activité (hors encadrement)         Activité à destination des participants participants         Nombre de séances à destination des séance         Nombre de formateurs par séance         Nombre de participants par séance         Volume horaire total         Volume horaire d'encadrement           520,00         240         2,00         -         240,00         760,00         -           1120         1,00         1,00         1,00         120,00         380,00         120 x 1 séance x 1h           1120         1,00         1,00         1,00         1,00         120,00         380,00         120 x 1 séance x 1h           1120         1,00         1,00         1,00         1,00         1,00         120,00         380,00         120 x 1 séance x 1h           1145,00         240         2,00         1,00         1,00         1,00         1,00         120,01         380,00         120 x 1 séance x 2h           415,00         Oui         240         2,00         1,00         1,00         1,00         1,00         120,00         85,00         -           420,00								
FSE+	Numéro	2003	1						
	Version	2	]						
	Hors encadrement			En	cadrement				
Activité	Nb. d'heure(s) consacrée(s) à l'activité (hors encadrement)	Activité à destination directe des participants	Nombre de séances à destination des participants	Durée (en heures) d'une séance	Nombre de formateurs par séance	Nombre moyen de participants par séance	Volume horaire total d'encadrement	Volume horaire total	Commentaire éventuel
Bilan	520,00		240	2,00	2,00	-	240,00	760,00	-
Analyse du parcours professionnel	260,00	Oui	120	1,00	1,00	1,00	120,00	380,00	120 x 1 séance x 1h
Analyse des compétences & Examen des contraintes									
personnelles/professionnelles	260,00	Oui	120	1,00	1,00	1,00	120,00	380,00	120 x 1 séance x 1h
Projet professionnel	415,00		240	2,00	1,00	-	480,00	895,00	-
Elaboration d'un projet professionnel	415,00	Oui	240	2,00	1,00	1,00	480,00	895,00	120 x 2 séances x 2h
Formation collective	420,00		24	24,00	3,00	-	192,00	612,00	-
Apprendre à apprendre - Formation de 8 heures	140,00	Oui	8	8,00	1,00	15,00	64,00	204,00	8 x 8h de formation
Connaissance de soi - Formation de 8 heures	140,00	Oui	8	8,00	1,00	15,00	64,00	204,00	8 x 8h de formation
Communication - Formation de 8 heures	140,00	Oui	8	8,00	1,00	15,00	64,00	204,00	8 x 8h de formation
TOTAL	1 355,00		504	28,00	6,00		912,00	2 267,00	

FSE+	Date d'entrée Numéro Version	03/01/2023 2003 2	3				
		Personnel interne		Perso	onnel externe	Personnel administratif	
Activité	Volume horaire de l'activité	Project Manager	Project Administrator	Coachs - séances individuelles et préparation	Formateurs - formations collectives et préparation du contenu	Comptable	Total
	2 267,00	215,00	717,00	1 080,00	216,00	39,00	2 267,00
Bilan	760,00	100,00	280,00	360,00	0,00	20,00	760,00
Analyse du parcours professionnel	380,00	50,00	140,00	180,00	0,00	10,00	380,00
Analyse des compétences & Examen des contraintes personnelles/professionnelles	380,00	50,00	140,00	180,00	0,00	10,00	380,00
Projet professionnel	895,00	25,00	140,00	720,00	0,00	10,00	895,00
Elaboration d'un projet professionnel	895,00	25,00	140,00	720,00	0,00	10,00	895,00
Formation collective	612,00	90,00	297,00	0,00	216,00	9,00	612,00
Apprendre à apprendre - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00	0,00	72,00	3,00	204,00
Connaissance de soi - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00	0,00	72,00	3,00	204,00
Communication - Formation de 8 heures	204,00	30,00	99,00	0,00	72,00	3,00	204,00
TOTAUX	2 267,00	215,00	717,00	1 080,00	216,00	39,00	2 267,00
		932,00 1 296,00		39,00			

**Fonds social européen plus** 26, rue Zithe L-2763 Luxembourg



